

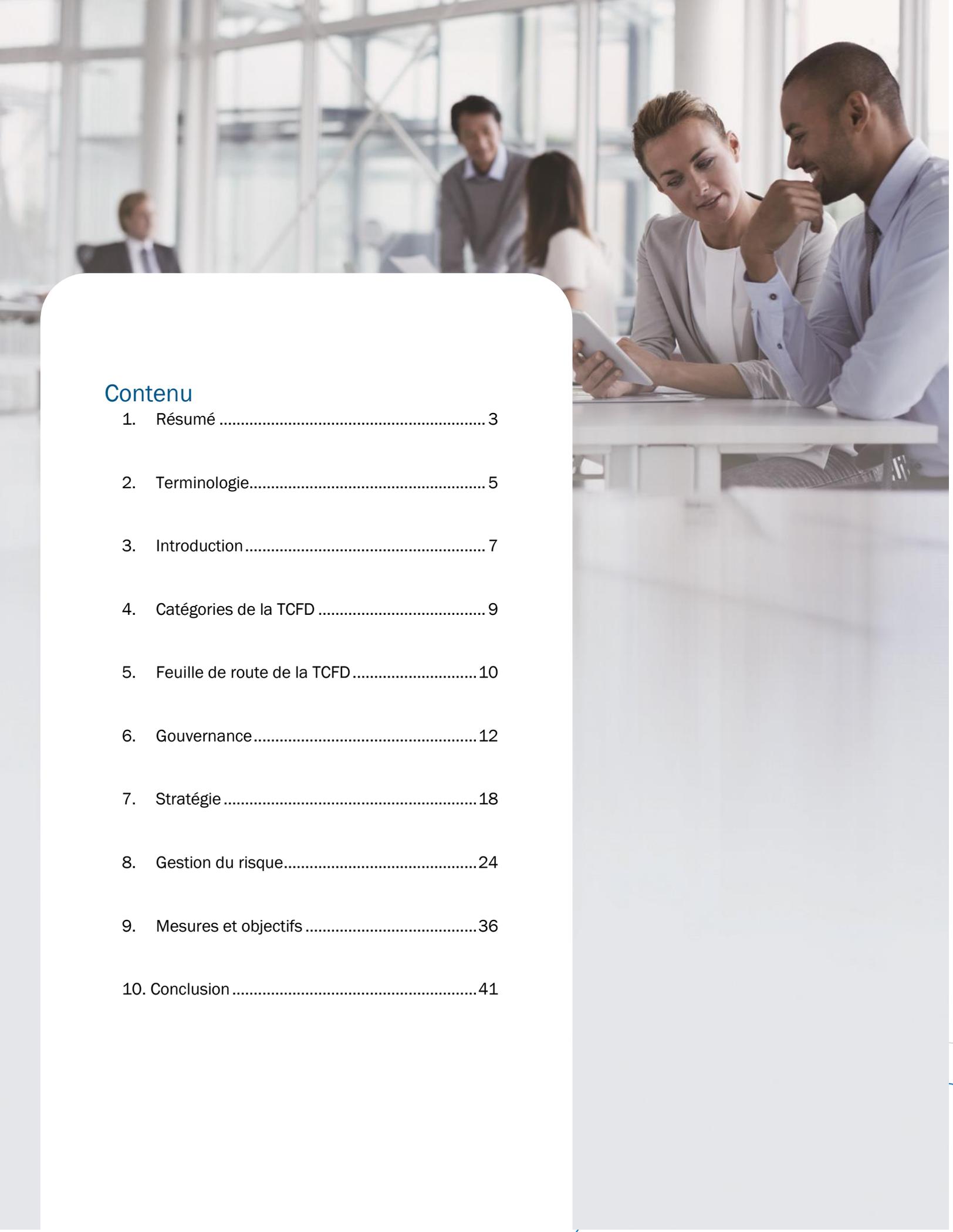


Rapport

Task Force on Climate- Related Financial Disclosures

Rapport Calian 2024

21 décembre 2024

A background image showing a modern office environment with large windows. In the foreground, a woman and a man are sitting at a table, looking at a tablet together. In the background, other people are blurred, suggesting a busy office setting.

Contenu

- 1. Résumé 3
- 2. Terminologie..... 5
- 3. Introduction 7
- 4. Catégories de la TCFD 9
- 5. Feuille de route de la TCFD 10
- 6. Gouvernance 12
- 7. Stratégie 18
- 8. Gestion du risque..... 24
- 9. Mesures et objectifs 36
- 10. Conclusion 41

1. Résumé

La Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) fournit un cadre permettant aux entreprises d'évaluer et de présenter de l'information financière liée au climat. La TCFD est un contributeur clé aux normes de présentation de l'information des normes internationales d'information financière (IFRS) du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB) annoncées en juin 2023, établies pour créer des normes cohérentes et comparables pour la présentation de l'information sur le développement durable et le climat.

La norme IFRS 1 définit les exigences générales en matière de divulgation d'informations sur tous les risques et occasions financiers importants liés au développement durable, ainsi que d'autres exigences générales en matière de présentation de rapports. La norme IFRS 2 définit les informations à fournir sur les questions liées au climat, y compris les risques et les occasions liés au climat (physiques et de transition).

L'IFRS 2 de l'ISSB est fondée sur le cadre de la TCFD et répond également aux exigences de divulgation du Défi carboneutre canadien. Le Défi carboneutre est conçu pour que les secteurs public et privé parviennent à des émissions nettes nulles d'ici 2050. Sous l'égide du gouvernement canadien, il vise à encourager les organisations de tous les secteurs à prendre des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et résoudre les problèmes liés au climat. Le gouvernement du Canada s'est engagé à réduire les émissions du pays de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030, plaçant ainsi le Canada sur la voie des émissions nettes nulles d'ici 2050.

En 2023, Calian a collaboré avec un tiers pour réaliser une analyse des lacunes de la TCFD afin d'évaluer l'état actuel de la présentation de l'information liée au climat et de cerner les domaines à améliorer. Ce rapport de la TCFD intègre les recommandations de l'analyse menée pour fournir aux parties prenantes de l'entreprise une vue d'ensemble de ses rapports sur le climat alignée sur les quatre piliers de la TCFD :

- **Gouvernance** : la surveillance et la gouvernance de Calian sur les risques et les occasions liés au climat.
- **Stratégie** : les incidences réelles et potentielles des risques et des occasions liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation, lorsque ces renseignements sont importants.
- **Gestion du risque** : le processus de détermination, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat de Calian.
- **Mesures et objectifs** : les paramètres et les objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et les occasions liés au climat, lorsque ces renseignements sont importants.

En 2024, Calian a continué à travailler avec un tiers pour mener à bien les activités suivantes :

- Effectuer une analyse des scénarios climatiques
- Prioriser les risques et les occasions liés au climat (physiques et de transition) dans les différents segments d'exploitation
- Fixer des objectifs intermédiaires de réduction des émissions pour 2030 et 2040

- Explorer les options de décarbonisation de haut niveau pour les émissions de portée 1, 2 et 3

Le rapport de la TCFD termine notre rapport ESG annuel, qui contient les activités, les mesures ainsi que les indicateurs ESG clés de Calian.

2. Terminologie

Analyse des scénarios climatiques : un processus de détermination et d'évaluation de l'impact potentiel de différents scénarios liés au climat sur les activités, la stratégie et les performances financières d'une organisation.

Carboneutralité : l'atteinte d'un équilibre entre la quantité de gaz à effet de serre émise et la quantité éliminée de l'atmosphère.

Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) : une organisation créée pour élaborer et maintenir des normes de divulgation de haute qualité en matière de développement durable au Canada en s'alignant sur les normes mondiales, tout en répondant aux besoins spécifiques du Canada.

Conseil des normes comptables de développement durable (SASB) : une organisation à but non lucratif qui élabore et maintient des normes spécifiques à l'industrie pour que les entreprises divulguent à leurs parties prenantes des informations financièrement significatives sur le développement durable.

Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB) : un organisme mondial créé par la Fondation pour les normes internationales d'information financière (IFRS) afin d'élaborer et de maintenir des normes de divulgation de grande qualité en matière de développement durable, en fournissant un cadre cohérent et comparable aux entreprises du monde entier.

Défi carboneutre : initiative du gouvernement du Canada encourageant les entreprises à élaborer et à mettre en œuvre des plans crédibles de transition vers des émissions nettes nulles d'ici 2050.

Durabilité : la pratique consistant à répondre aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins, englobant souvent des dimensions environnementales, sociales et économiques.

Empreinte carbone : la quantité totale de gaz à effet de serre émis directement et indirectement par une organisation, généralement mesurée en équivalents de dioxyde de carbone (CO₂e).

ESG (facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance) : un ensemble de critères utilisés pour évaluer les performances d'une organisation dans les domaines liés à la durabilité environnementale, à la responsabilité sociale et aux pratiques de gouvernance.

Gaz à effet de serre (GES) : un gaz qui retient la chaleur dans l'atmosphère, contribuant ainsi au réchauffement de la planète. Les principaux GES sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et l'oxyde nitreux (N₂O).

Gestion du risque : les processus utilisés pour déterminer, évaluer et gérer les risques liés au climat.

Gouvernance : les processus et structures utilisés pour superviser les risques et occasions liés au climat, y compris la supervision du conseil d'administration et le rôle de la direction.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) : un organisme international créé par les Nations unies pour évaluer les informations scientifiques relatives au changement climatique, à ses impacts et aux risques futurs, ainsi que pour proposer des stratégies d'adaptation et d'atténuation.

Mesures et objectifs : les outils et les critères utilisés pour évaluer et gérer les risques et les occasions liés au climat, y compris les indicateurs de performance et les objectifs.

Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID) : les normes élaborées par le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) pour garantir des informations de haute qualité, cohérentes et comparables sur le développement durable au Canada, alignées sur les normes mondiales, mais adaptées aux besoins canadiens.

Occasions liées au climat : les impacts positifs potentiels du changement climatique sur une organisation. Il peut s'agir de l'efficacité des ressources, des nouveaux marchés et de la résilience.

Risque aigu : les impacts liés à des événements, tels que les phénomènes météorologiques extrêmes et la fréquence accrue de ces événements (y compris les incendies de forêt, les sécheresses et les ouragans, entre autres).

Risque de marché : l'évolution des risques dans la chaîne d'approvisionnement et la demande de produits de la part des consommateurs.

Risque de réputation : le risque de modification de la perception des produits ou des entreprises par le public.

Risques de transition : les risques de transition découlent des changements de politique et des nouvelles technologies, telles que la croissance des énergies renouvelables.

Risques liés au climat : les impacts négatifs potentiels du changement climatique sur une organisation. Il peut s'agir de risques physiques (par exemple, des événements climatiques extrêmes) ou de risques de transition (par exemple, des changements de politique, des changements de marché).

Risques physiques : les effets physiques du changement climatique, tels que l'augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes (incendies de forêt, cyclones, ouragans, inondations, etc.).

Risques politiques et juridiques : les changements politiques (taxes sur le carbone, restrictions de permis, etc.) et les risques juridiques (responsabilités, poursuites judiciaires, etc.).

Segment(s) d'exploitation : les quatre segments d'exploitation de Calian : TI et cybersolutions, Santé, Technologies avancées, et Apprentissage.

Stratégie : l'approche adoptée par une organisation pour faire face aux risques et aux occasions liés au climat, y compris l'impact sur les activités, la stratégie et la planification financière.

Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) : initiative internationale mise en place par le Conseil de stabilité financière afin d'élaborer des recommandations pour une communication plus efficace sur le climat, aidant les organisations à comprendre et à gérer les risques financiers et les occasions liés au changement climatique.

3. Introduction

La Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) fournit un cadre permettant aux entreprises d'évaluer et de présenter de l'information financière liée au climat. La TCFD est un contributeur clé aux normes de présentation de l'information des normes internationales d'information financière (IFRS) du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB) annoncées en juin 2023, qui ont été établies pour créer des normes cohérentes et comparables pour la présentation de l'information sur le développement durable et le climat. L'ISSB intègre également la norme du Conseil des normes comptables de développement durable (SASB) axée sur les exigences sectorielles les plus pertinentes pour les investisseurs. Il s'agit des risques et des occasions liés au climat les plus susceptibles d'affecter les perspectives d'une entité, y compris les flux de trésorerie, l'accès au financement et le coût du capital.

L'objectif de ce rapport est de fournir aux parties prenantes de l'entreprise un aperçu du travail déployé par Calian pour élaborer sa divulgation sur le climat, conformément au cadre de la TCFD. Alors que Calian se prépare à répondre aux futures réglementations attendues en matière de présentation de rapports, elle se concentre sur l'amélioration continue de la transparence de sa présentation de l'information et sur l'alignement sur les pratiques optimales à l'échelle mondiale en matière de présentation de rapports concernant le climat. Cette analyse couvre les activités de l'entreprise à ce jour, y compris les données pertinentes, les objectifs et les stratégies liés aux risques et aux occasions en matière de climat qui font l'objet d'un rapport annuel.

L'ISSB se concentre sur divers aspects de la présentation de rapports sur le développement durable, y compris les facteurs climatiques, environnementaux et sociaux. Alors que la TCFD se concentre sur les normes de présentation de l'information en matière de climat, le SASB fournit des exigences de présentation de l'information propres à l'industrie. Calian prendra en compte les exigences sectorielles précises du SASB dans les années à venir, alors que l'entreprise travaille à l'élaboration de normes de présentation de l'information plus exhaustives de l'ISSB.

Calian suit également les progrès du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) dans l'adoption de normes de divulgation de la durabilité au Canada et, en tant qu'entreprise canadienne cotée en bourse, Calian s'acquittera de toute obligation future en matière de présentation de rapports en vertu de la Norme canadienne d'information sur la durabilité (NCID) 1 et de la NCID 2, qui devraient être obligatoires à partir du 1^{er} janvier 2025.

TCFD | TASK FORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES



Diagramme 1 : Lien entre la TCFD et le SASB et les normes des NIIF de l'ISSB

4. Catégories de la TCFD

Le tableau suivant donne une vue d'ensemble des obligations de présentation de l'information organisées selon les quatre piliers de la TCFD, à savoir la gouvernance, la stratégie, la gestion du risque, ainsi que les mesures et les objectifs. Le présent rapport est organisé en fonction de ces catégories.

Gouvernance	Stratégie	Gestion du risque	Mesures et objectifs
G1. Décrire la surveillance par le conseil d'administration des risques et des occasions liés au climat.	S1. Décrire les risques et les occasions liés au climat que l'entreprise a déterminés à court, moyen et long terme.	GR1. Décrire les processus de détermination et d'évaluation des risques liés au climat mis en place par l'entreprise.	MO1. Indiquer les paramètres utilisés par l'entreprise pour évaluer les risques et les occasions liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion du risque.
G2. Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat.	S2. Décrire l'impact des risques et des occasions liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise.	GR2. Décrire les processus de gestion des risques liés au climat mis en place par l'entreprise.	MO2. Présenter l'information sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1, 2 et, le cas échéant, 3, ainsi que les risques qui y sont liés.
	S3. Décrire la résilience de la stratégie de l'entreprise en tenant compte de différents scénarios liés au climat, y compris un scénario de 2 °C ou moins.	GR3. Décrire comment les processus de détermination, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés à la gestion globale du risque de l'entreprise.	MO3. Décrire les objectifs de l'entreprise pour gérer les risques et les occasions liés au climat ainsi que les résultats obtenus par rapport à ces objectifs.

5. Feuille de route de la TCFD

En 2022, Calian s'est concentrée sur le perfectionnement de son processus d'inventaire des émissions ainsi que sur la comptabilisation de son profil d'émissions en tant qu'élément crucial de son premier rapport ESG annuel.

Calian s'est également inscrite au Défi carboneutre canadien, qui demande aux entreprises de s'engager à atteindre une carboneutralité d'ici 2050. Pour répondre aux exigences du défi, Calian a réalisé une évaluation de son état de préparation à la TCFD afin d'élaborer une feuille de route de la TCFD comprenant des plans d'action à mettre en œuvre.

Calian a finalisé sa feuille de route de la TCFD, qui décrit les objectifs de Calian entre 2022 et 2025, à la fin de 2022 :

- Préparer et publier son rapport ESG inaugural de 2022 et publier les futurs rapports ESG annuels
- Préparer et publier son premier rapport de la TCFD en 2023 et publier les futurs rapports annuels de la TCFD
- S'inscrire au Défi carboneutre canadien
- Mettre en place des processus visant à améliorer la présentation de l'information sur le climat de Calian à l'avenir
- Se préparer aux prochaines réglementations en matière de présentation de l'information sur le climat (c'est-à-dire les exigences de l'ISSB)

En 2023, Calian a préparé et publié son deuxième rapport annuel ESG et son premier rapport de la TCFD, y compris une liste de risques et d'occasions liés au climat.

En 2024, Calian a réalisé les activités suivantes, qui ont également été décrites :

- Analyse de scénarios climatiques
- Affinement et priorisation des risques et des occasions liés au climat (physiques et de transition) dans les différents segments d'exploitation de Calian
- Fixation d'objectifs intermédiaires de réduction des émissions pour 2030 et 2040, alignés sur les exigences du Défi carboneutre
- Exploration des options de décarbonisation de haut niveau pour les émissions de portée 1, 2 et 3
- Amorçage de la collaboration avec les segments d'exploitation de l'entreprise et soutien à l'élaboration initiale de leurs plans de décarbonisation individuels

En 2025, Calian élaborera des plans d'action pour répondre aux priorités les plus importantes en matière de réduction des émissions ainsi qu'aux risques et aux occasions liés au climat déterminés en 2024.

Feuille de Route de la TCFD

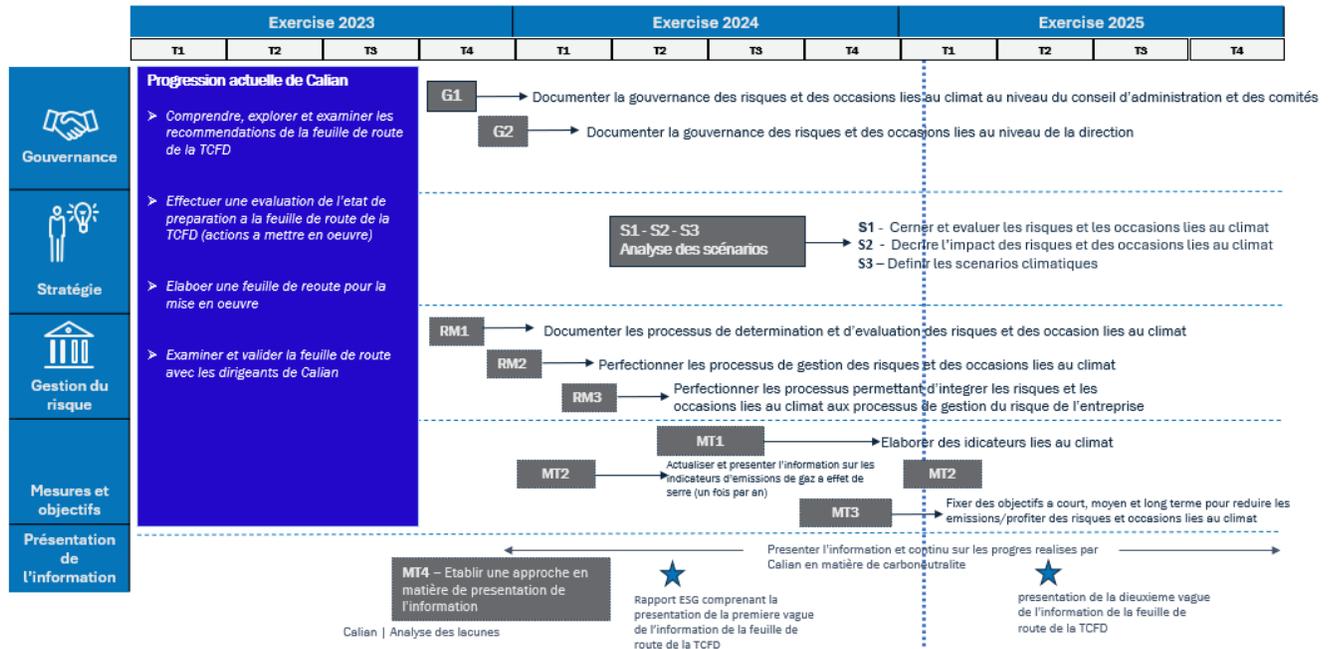
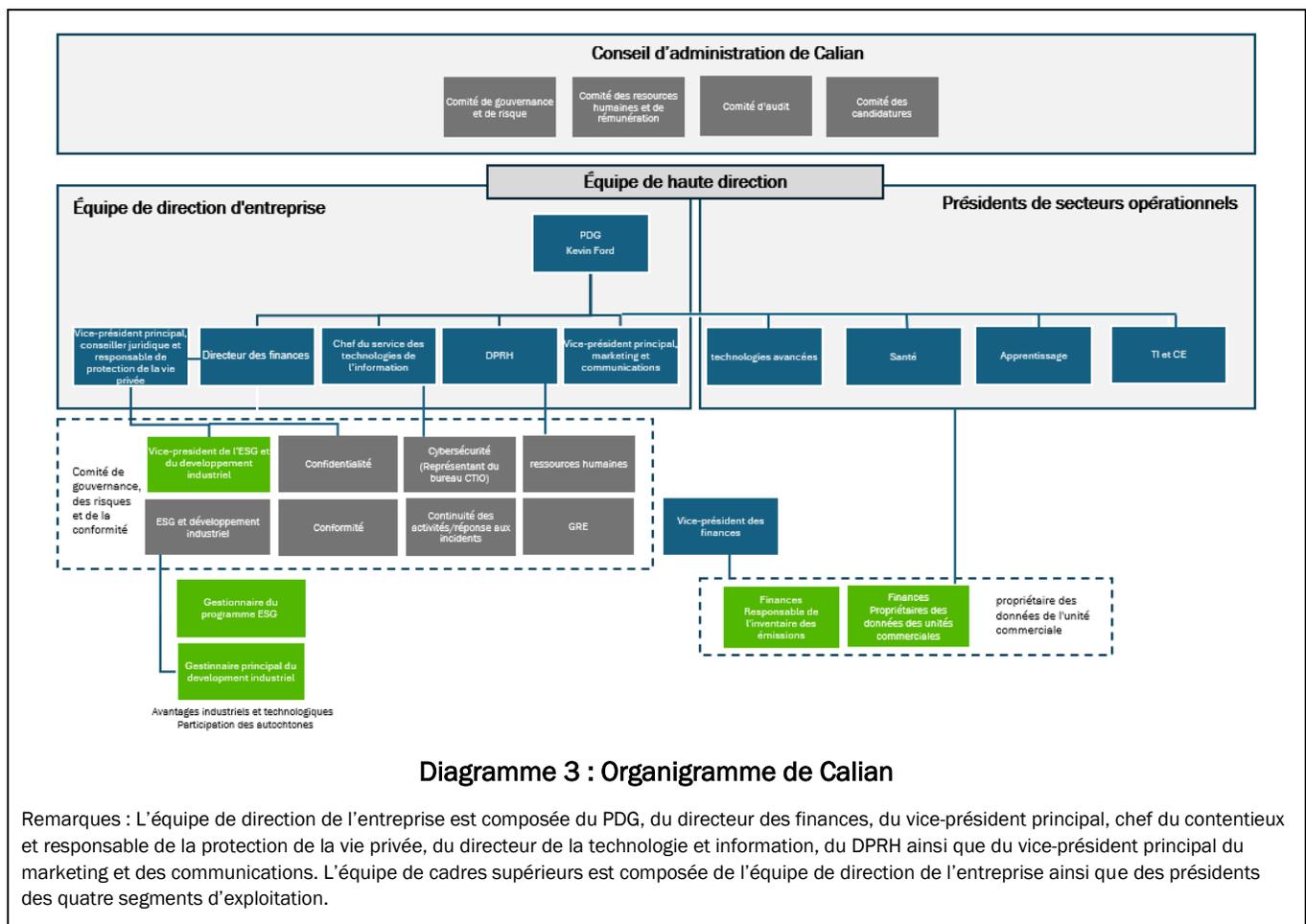


Diagramme 2 : Feuille de route de la TCFD de Calian

6. Gouvernance

L'objectif de la présentation de l'information financière sur la gouvernance liée au climat consiste à permettre aux utilisateurs des rapports financiers à usage général de comprendre les processus, contrôles et procédures de gouvernance qu'une entité utilise pour suivre, gérer et superviser les risques et les occasions liés au développement durable.

Pour référence ci-dessous, le diagramme 3 présente l'organigramme de Calian, qui met en évidence la surveillance environnementale, sociale et de gouvernance, y compris le changement climatique. Le rôle du conseil d'administration et du comité de gouvernance, du risque et de la conformité en ce qui concerne les risques et les occasions liés au climat est décrit dans les sections G1 et G2.



G1. Décrire la surveillance par le conseil d'administration des risques et des occasions liés au climat

Calian dispose d'un comité de gouvernance et du risque du conseil d'administration, qui se réunit au moins quatre fois par an et plus souvent si nécessaire. Le mandat du comité comprend la supervision de la stratégie ESG, le contrôle et le respect des exigences légales et des pratiques exemplaires en matière de

gouvernance d'entreprise, ainsi que les risques importants inhérents à la stratégie et aux modèles d'entreprise de Calian. Le président du comité est chargé de veiller à ce que les mandats soient respectés.

Les risques et les occasions liés au climat font partie du registre des risques plus large de Calian, qui reflète les risques aussi bien pour les segments d'entreprise que d'exploitation. Le registre des risques est examiné tous les trimestres par le conseil d'administration afin d'évaluer les risques importants, les impacts potentiels ainsi que les plans d'atténuation.

Comme l'indique le diagramme ci-dessous, d'autres comités du conseil d'administration ont diverses responsabilités en matière d'ESG, car l'entreprise continue d'intégrer des éléments ESG à ses activités :

Cadre de gouvernance ESG					
Niveau de priorité	Facteur ESG	Comité de gouvernance et des risques	Comité des RH et de la rémunération	Comité de vérification	Comité des candidatures
Facteur ESG de base	Gouvernance ESG	✓	Rémunération liée à l'ESG		Membres ayant une expertise ESG
	Impact environnemental	✓			
	Sécurité des données	✓		✓	
	Santé et sécurité des employés		✓		
Facteur ESG amélioré	Changement climatique/émissions de GES	✓		Future réglementation ESG	
	Diversité, équité et inclusion (y compris les Autochtones)		✓		
	Main-d'œuvre des STIM		✓		
	Éthique des affaires	✓			
Nouveaux facteurs ESG	Gestion du capital humain		✓		
	Gestion de la chaîne d'approvisionnement			✓	
	Réquisitions sociales/environnementales du client	✓			
	Concertations publiques	✓			

Remarque : D'autres comités peuvent être consultés selon les besoins

Diagramme 4 : Cadre de gouvernance ESG

G2. Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat

Rôle de la direction dans l'évaluation des risques et des occasions liés au climat

En collaboration avec un tiers, un cadre d'évaluation des risques et des occasions liés au climat a été élaboré. L'équipe de direction de l'entreprise, l'équipe de cadres supérieurs ainsi que les membres des équipes des segments d'exploitation ont participé aux différentes étapes du processus de détermination et d'évaluation des risques et des occasions les plus significatifs pour l'entreprise dans son ensemble et au niveau des segments d'exploitation.

Étape 1 – Effectuer une analyse des scénarios climatiques : Calian a exploré trois scénarios climatiques, notamment des scénarios de transition énergétique élevée (1,5 °C), modérée (2,4 °C) et faible (>4 °C), afin d'évaluer les principales tendances, les signaux et les indicateurs pertinents pour Calian, dans tous les segments d'exploitation, d'ici 2030 (risques et occasions liés à la transition) et 2050 (risques physiques).

Principaux résultats : des scénarios alignés sur Calian au niveau du groupe et des segments d'exploitation.

Étape 2 – Élaborer un cadre d'évaluation des risques et des occasions : un cadre pour les risques et les occasions liés au climat a été élaboré afin d'évaluer les risques déterminés ainsi que leurs impacts associés. Une liste préliminaire de risques et d'occasions a été établie à partir du rapport 2023 de Calian sur la TCFD. Grâce à l'expertise du tiers, la liste a été révisée, ajustée et validée par Calian. Le cadre a été évalué :

- L'ampleur et la probabilité potentielles d'un risque ou d'une occasion (notées et éclairées par les scénarios)
- L'impact financier potentiel de chaque risque et occasion sur l'organisation, en fonction des notes attribuées par Calian

Principaux résultats : un cadre d'évaluation des risques et des occasions liés au climat pour chaque segment d'exploitation.

Étape 3 – Évaluation de l'impact et notation : l'évaluation de l'impact a été faite au moyen des critères de GRE de Calian pour maintenir la cohérence avec l'approche de l'entreprise en matière d'évaluation des risques. Des ateliers ont été organisés avec chaque segment d'exploitation pour les risques et les occasions de transition, au cours desquels les participants ont fourni des renseignements et des commentaires pour la notation de l'impact. En ce qui a trait aux risques physiques, des évaluations de l'impact ont été réalisées au niveau de l'entreprise avec l'aide d'experts de Calian sur les risques physiques encourus par les actifs de l'entreprise.

Principaux résultats : notation de l'impact potentiel des risques et des occasions et données concernant les risques et les occasions supplémentaires à inclure dans le cadre.

Étape 4 – Analyse et compilation des données

Risques de transition : à la suite des ateliers sur le risque de transition organisés avec les segments d'exploitation, les résultats de l'enquête ont été ajustés de deux manières :

- Ajustement quantitatif par le calcul de la moyenne pondérée
- Ajustement qualitatif afin de tenir compte des contributions et des commentaires des participants, lorsque les ajustements quantitatifs n'ont pas tenu compte des discussions des participants

Les commentaires recueillis lors des ateliers ont été utilisés pour dresser une liste prioritaire des risques et des occasions liés au climat les plus importants pour chaque segment d'exploitation.

Risques physiques : la notation et la justification de l'évaluation physique ont été consolidées sans qu'aucun ajustement ne soit nécessaire.

Principaux résultats : ajustement des notations de l'impact financier potentiel pour les risques et les occasions physiques et de transition.

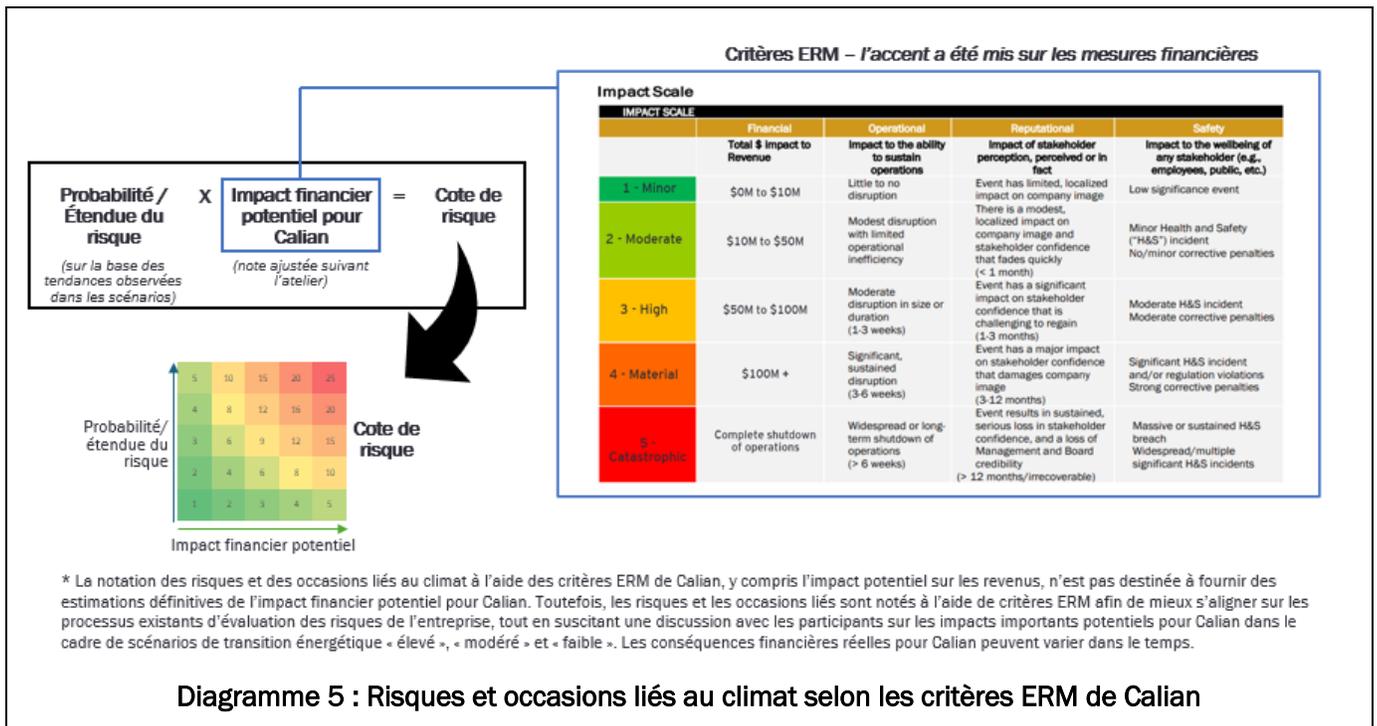
Étape 5 – Priorisation de la notation globale des risques : la notation globale des risques a été obtenue en multipliant la note « probabilité/étendue du risque » et la note « impact financier potentiel ». Les risques et les occasions ayant obtenu les notes les plus élevées ont été présélectionnés pour être classés par ordre de priorité. Pour les risques et les occasions liés à la transition, les résultats des différents segments d'exploitation ont été agrégés pour obtenir une liste restreinte à l'échelle de l'entreprise.

Principaux résultats : liste prioritaire des risques et des occasions liés au climat au niveau de l'entreprise et des segments d'exploitation.

Échelle des répercussions

Le cadre d'évaluation des risques et des occasions liés au climat permet une priorisation structurée des risques et des occasions physiques et de transition en tenant compte de différents scénarios climatiques ainsi que des impacts financiers potentiels sur l'ensemble des activités de Calian. Au cours de la première phase du travail, les risques et les occasions se sont vus attribuer une note sur la base des tendances et des données scientifiques observées dans le cadre des scénarios pour les risques et les occasions physiques et de transition. Par la suite, les risques et les occasions se sont vus attribuer une note en fonction de leur impact financier potentiel.

L'évaluation des risques et des occasions liés au climat s'est appuyée sur les critères ERM de Calian pour les impacts financiers potentiels, décrits dans le diagramme 5.

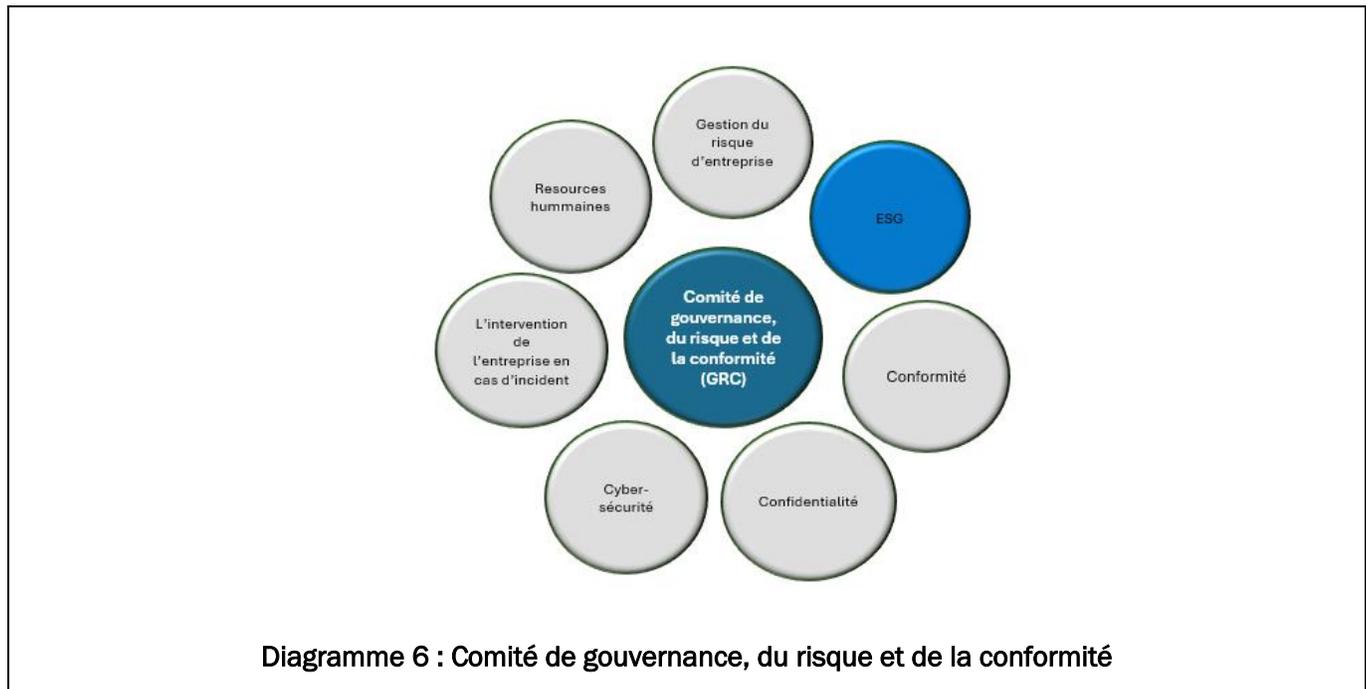


Rôle de la direction dans la gestion des risques et des occasions liés au climat

Tous les niveaux de la direction de Calian s'engagent à soutenir la gestion des risques et des occasions liés au climat par le biais de comités au niveau de l'entreprise et des segments d'exploitation, ainsi que par des réunions régulières de mise à jour et des examens, comme indiqué ci-dessous :

Comité de gouvernance, du risque et de la conformité d'entreprise

En 2022, un comité de gouvernance, du risque et de la conformité (GRC) interne a été créé sous la direction de l’avocat général afin de fournir à l’équipe de direction et au conseil d’administration une structure de surveillance permanente du risque de l’entreprise. Chaque élément de GRC a un responsable désigné et les membres de l’équipe se réunissent selon les besoins en dehors des réunions formelles pour examiner les plans et coordonner les activités. L’ESG est un élément central du comité de GRC au sens large, comme le montre le diagramme 6 ci-dessous :



Examens trimestriels des segments d’exploitation

L’équipe de direction inclut les risques et les occasions importants liés au climat dans ses examens financiers trimestriels avec l’équipe de direction de l’entreprise. Le guide du processus de GRE est utilisé par l’équipe de direction pour valider le paysage des risques. L’équipe ESG de l’entreprise et l’équipe de direction ont effectué chacune une analyse des risques centrée sur les objectifs, conformément à la norme ISO 31000:2018 relative à la gestion du risque. En 2023, les risques ESG physiques et de transition ont été pris en compte et affinés dans le cadre de l’exercice d’évaluation des risques et des occasions pour 2024. L’entreprise a également pris en compte les pratiques de gestion environnementale et le devoir de diligence, les conditions de travail et de sécurité, le respect des droits de la personne, les pratiques anticorruptions ainsi que la conformité aux lois et réglementations en vigueur.

Revue de direction mensuelle sur l’ESG

Chaque mois, le vice-président chargé de l’ESG et du développement industriel rencontre le PDG, le directeur des finances et l’avocat général pour passer en revue les activités liées à l’ESG qui, le cas échéant, peuvent inclure un examen des mesures prises pour faire face aux risques et aux occasions liés au climat.

NOUVEAU en 2025 : comités de direction ESG des segments d’exploitation

Afin de soutenir les actions requises par les segments d’exploitation pour atteindre leurs objectifs de réduction des émissions et traiter les risques et les occasions liés au climat hautement prioritaires, chaque segment d’exploitation met en place un comité de hauts dirigeants pour rencontrer l’équipe ESG de l’entreprise régulièrement.

Processus d'intervention en cas d'incidents

En 2019, au début de la pandémie de COVID-19, un processus formel de réponse aux incidents a été mis en place. Si nécessaire, des équipes d'intervention en cas d'incidents sont constituées au niveau de la direction pour gérer les principaux incidents, y compris les risques liés au climat. Des rapports de situation sont utilisés pour mettre en évidence les risques importants pour l'entreprise par segment d'exploitation et par zone géographique. Les plans d'atténuation sont examinés et révisés si nécessaire. Le rapport de situation permet d'assurer un suivi des personnes désignées au sein de l'entreprise ou du segment d'exploitation individuel pour assumer la responsabilité et servir de point de contact pour les impacts et les tâches clés. Depuis 2022, l'équipe de direction ainsi que le conseil d'administration de Calian ont été formés à des exercices sur table visant à renforcer la résilience de l'entreprise face à des perturbations potentielles.

7. Stratégie

L'objectif de la présentation de l'information financière sur la stratégie en matière de climat est de permettre aux utilisateurs des rapports financiers à usage général de comprendre la stratégie de l'entité en matière de gestion des risques et des occasions liés au climat et de leurs impacts.

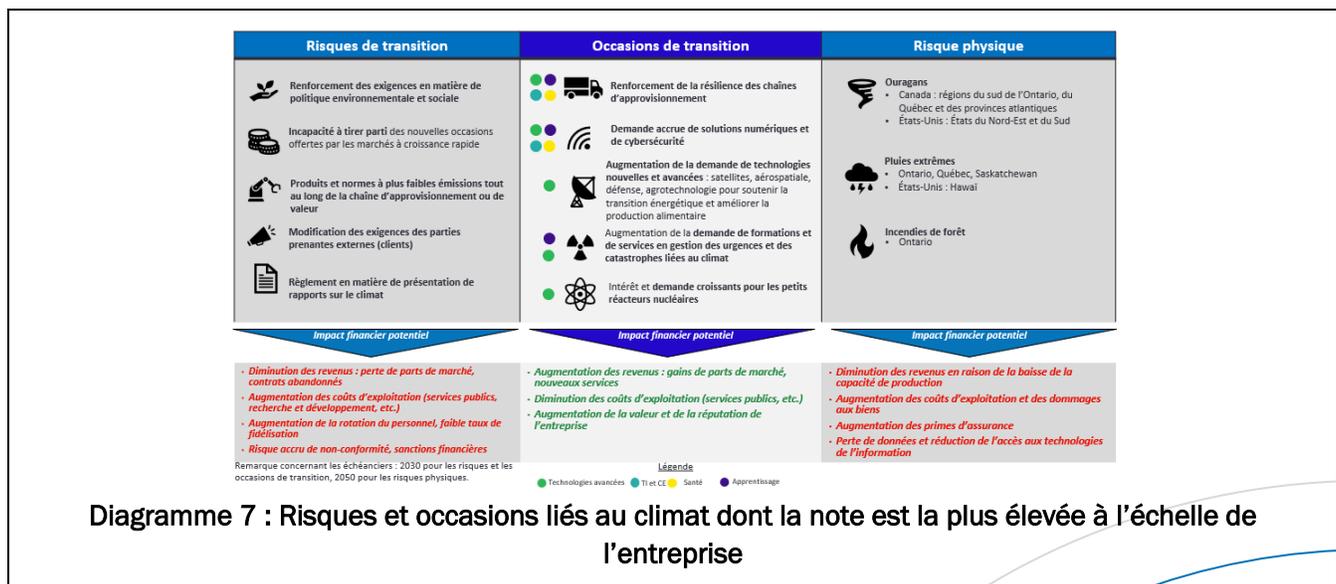
Les quatre segments d'exploitation de Calian sont les suivants :

- Solutions informatiques et cybernétiques : offre des solutions de TI et de cybersécurité aux organisations des secteurs public et privé dans divers secteurs verticaux.
- Services de la santé : offre des services de santé, des solutions pharmaceutiques et des technologies de santé numérique aux organisations des secteurs public et privé.
- Technologies avancées : offre des services et des produits innovants qui améliorent la performance dans des secteurs clés, notamment les segments des communications spatiales, de la défense, des réseaux câblés et sans fil, du système mondial de navigation par satellite, de la conception de produits, de la technologie agricole et du nucléaire.
- Apprentissage : collabore avec des clients du secteur privé, des gouvernements, de l'enseignement supérieur et de la défense pour mettre en œuvre des solutions d'apprentissage et de formation sur mesure intégrant des technologies immersives qui améliorent les performances organisationnelles, répondent à divers besoins opérationnels et permettent aux équipes d'acquérir les compétences nécessaires pour répondre à l'évolution des exigences du secteur.

S1. Décrire les risques et les occasions liés au climat que l'entreprise a déterminés à court, moyen et long terme

Risques et occasions liés au climat de Calian

Les travaux réalisés en 2024 ont permis de déterminer les principaux risques et occasions liés au climat, comme le montre le diagramme 7 :



Trois priorités communes liées au climat ont été déterminées dans tous les segments d'exploitation

Alors que plusieurs occasions de transition ont été traitées par les équipes des segments d'exploitation dans le cadre des plans de croissance existants et que les risques physiques ont été pris en compte dans le cadre de nos plans de continuité des activités, trois domaines d'action liés au climat sont apparus comme des priorités absolues dans les quatre segments d'exploitation :

- Activités en amont : **nécessité d'un examen approfondi de la chaîne d'approvisionnement**, en particulier en ce qui concerne la réduction des émissions liées aux biens et services achetés dans le cadre de la portée 3, qui constituent la plus grande source d'émissions de Calian,
- Opérations commerciales : **nécessité d'établir un modèle opérationnel** pour aider les segments d'exploitation à gérer les plans de réduction des émissions et les actions liées à l'ESG.
- Activités en aval : **continuer à mettre l'accent sur la mise en correspondance des exigences ESG des clients avec les tendances du marché** afin de protéger les activités actuelles et de soutenir la réalisation des objectifs de croissance interne.

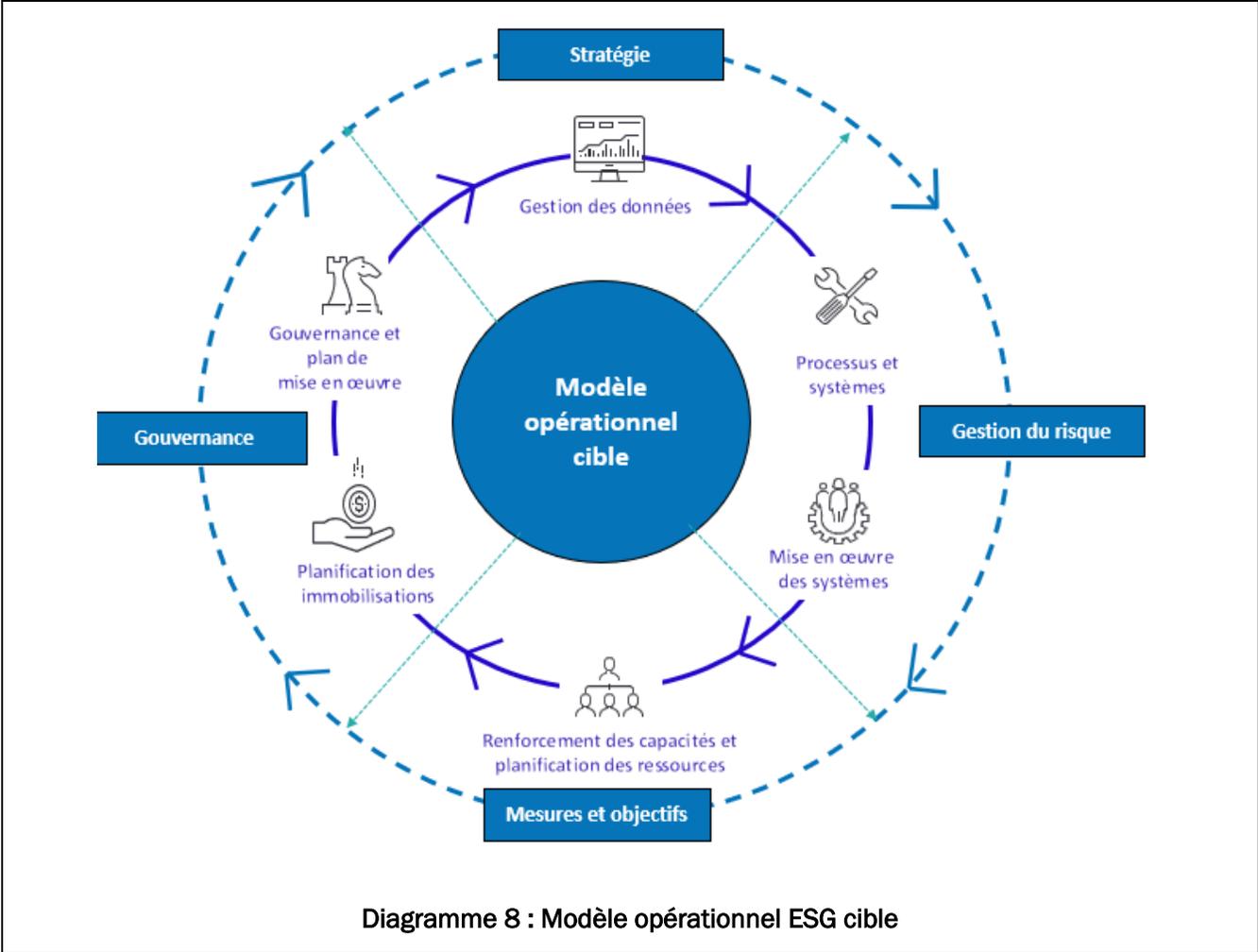
S2. Décrire l'impact des risques et des occasions liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise

En 2021, Calian a créé l'équipe ESG et développement industriel pour se concentrer sur le développement de l'élément fondamental de notre stratégie ESG et de notre modèle opérationnel, notamment :

- L'élaboration d'un cadre stratégique ESG
- La mise en place d'un processus d'inventaire annuel des émissions
- La réalisation d'une évaluation formelle de l'importance
- L'achèvement de l'analyse des lacunes de la TCFD
- La rédaction du rapport annuel ESG et du rapport de la TCFD
- L'achèvement d'une analyse des scénarios climatiques
- La finalisation de la détermination des risques et des occasions liés au climat par segment d'exploitation
- L'engagement à relever le Défi carboneutre et à atteindre des objectifs intermédiaires de réduction

Avec l'achèvement de l'analyse des scénarios climatiques et la priorisation des risques et des occasions liés au climat (physiques et de transition) dans les segments d'exploitation en 2024, l'équipe de direction et ses équipes sont en mesure d'élaborer des plans plus précis pour traiter les priorités les plus importantes. Pour soutenir cet effort, l'équipe ESG et développement industriel de l'entreprise travaille avec les responsables des segments d'exploitation pour mettre en place des comités de direction ESG pour chaque segment d'exploitation afin d'affiner le modèle opérationnel ESG cible lié aux quatre éléments des normes de la TCFD (voir diagramme 8) :

- Stratégie : gestion des données
- Gouvernance : plan de gouvernance et de mise en œuvre et planification des immobilisations
- Gestion du risque : processus et systèmes et mise en œuvre des systèmes
- Mesures et objectifs : renforcement des capacités et planification des ressources



Risques et occasions liés au climat

Les travaux réalisés en 2024 ont permis de déterminer les risques et les occasions liés au climat suivants comme étant des priorités essentielles. L'équipe ESG de l'entreprise et les comités ESG des segments d'exploitation élaboreront des plans pour traiter les risques et les occasions applicables dans les plans d'affaires annuels à court terme et dans les plans stratégiques triennaux. L'horizon à court terme est défini comme 2030, celui à moyen terme, 2040, et celui à long terme, 2050.

Résumé des risques :

Type de risque	Sous-type	Description des risques liés au climat	Horizon à court terme	Horizon à moyen terme	Horizon à long terme
Transition	Politique et législation	Règlement en matière de présentation de rapports sur le climat	X	X	
		Mandats et réglementation des produits et services existants	X	X	
		Renforcement des exigences en matière de politique environnementale et sociale (santé et sécurité, esclavage moderne, code de conduite des fournisseurs, etc.)	X	X	
		Produits et normes à plus faibles émissions tout au long de la chaîne d'approvisionnement ou de valeur	X	X	
	Marché	Incapacité à tirer parti des nouvelles occasions offertes par les marchés à croissance rapide	X	X	
	Réputation	Modification des exigences des parties prenantes externes (investisseurs et clients) liées au changement climatique	X	X	
Physique	Aigu	Pluies extrêmes <ul style="list-style-type: none"> • Ontario • Québec • Saskatchewan • Hawaï 		X	X
		Incendies de forêt <ul style="list-style-type: none"> • Ontario 		X	X
		Ouragans <ul style="list-style-type: none"> • Régions du sud de l'Ontario, du Québec et des provinces atlantiques • États-Unis (États du nord-est et du sud) 		X	X

Résumé de l'occasion :

Les occasions de transition liées au climat déterminées comme hautement prioritaires par Calian à court terme (2030) sont les suivantes :

Type d'occasion	Occasion liée au climat	Horizon à court terme	Horizon à moyen terme	Horizon à long terme
Résilience	Amélioration de la résilience des chaînes d'approvisionnement	X	X	
Produits et services	Demande accrue de solutions numériques et de cybersécurité	X	X	
	Demande accrue de technologies avancées dans les secteurs clés : <ul style="list-style-type: none"> Technologies satellitaires, aérospatiales et de défense Technologies agricoles Secteur des technologies de l'information et des communications – augmentation des investissements et de l'expansion pour soutenir la transition vers une énergie à faible teneur en carbone 	X	X	
	Augmentation de la demande de formation et de services en matière de gestion des urgences et des catastrophes : <ul style="list-style-type: none"> Services de gestion des urgences et d'atténuation des catastrophes Demande accrue d'autres formes de formation aux opérations militaires 	X	X	
	Intérêt et demande croissants pour les petits réacteurs nucléaires dans le mix énergétique	X	X	

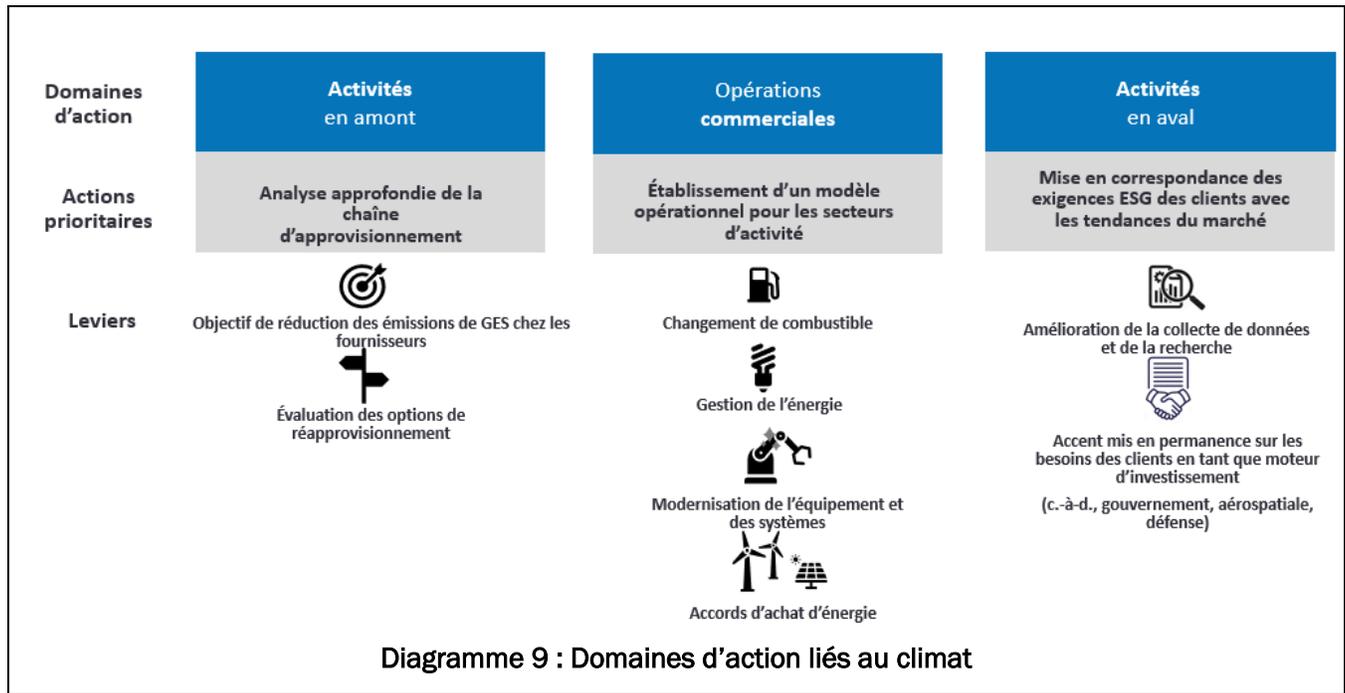
S3. Décrire la résilience de la stratégie de l'entreprise en tenant compte de différents scénarios liés au climat, y compris un scénario de 2 °C ou moins

Le travail réalisé en 2024 dans le cadre de l'analyse des scénarios climatiques et de la détermination des risques et des occasions liés au climat a aidé Calian à comprendre comment le changement climatique créera de nouveaux risques et occasions liés au climat ou modifiera les risques et occasions actuels liés au climat. Bien que l'entreprise ait considéré le climat comme un élément de ses plans de croissance stratégique et de ses plans de continuité des activités, ce travail permettra désormais de donner la priorité aux efforts de développement de la capacité d'adaptation au fil du temps afin d'améliorer la capacité de Calian à répondre au changement climatique et aux risques qui y sont associés. En outre, Calian sera en mesure de déterminer les possibilités d'améliorer l'efficacité et de concevoir de nouveaux produits et services.

Au fur et à mesure que l'entreprise élabore des plans de décarbonisation et de transition plus complets, sa

stratégie actuelle sera mise à jour et intégrera les risques ainsi que les occasions liés au climat dans le processus décisionnel de l'entreprise.

En 2025, l'accent sera mis sur les trois domaines d'action liés au climat qui sont apparus comme des priorités absolues dans les quatre segments d'exploitation. Les principaux leviers permettant d'influer sur ces priorités serviront de base aux plans d'action élaborés par l'équipe ESG de l'entreprise en collaboration avec les comités ESG des segments d'exploitation en fonction de leurs chaînes d'approvisionnement, de leurs installations et des exigences de leurs clients. Voir le diagramme 9.



8. Gestion du risque

L'objectif de la présentation de l'information financière sur la gestion des risques liée au développement durable est de permettre aux utilisateurs des rapports financiers à usage général :

- (a) de comprendre les processus mis en place par l'entité visant à déterminer, à évaluer, à prioriser et à suivre les risques et les occasions liés au développement durable, y compris si et comment ces processus sont intégrés au processus global de gestion du risque de l'entité et l'informent;
- (b) d'évaluer le profil de risque global de l'entité et ses processus de gestion du risque.

GR1. Décrire les processus de détermination et d'évaluation des risques liés au climat mis en place par l'entreprise

En 2024, Calian a travaillé avec un tiers pour explorer trois scénarios climatiques, dont un scénario à 2 °C, comme indiqué ci-dessous.

- **Transition énergétique élevée** – Les engagements actuels des pays en matière d'émissions nettes nulles sont respectés, le rythme des changements technologiques qui soutiennent la décarbonisation à l'échelle mondiale est rapide. En conséquence, l'augmentation de la température mondiale est limitée à moins de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels d'ici 2100. Le Canada parvient à des émissions nettes nulles d'ici 2050 et à une réduction de 40 % des émissions de GES d'ici 2030 par rapport au niveau de référence de 2005. Plusieurs États américains intensifient rapidement leurs efforts de décarbonisation. Les risques de transition vers une économie à faible intensité de carbone sont les plus élevés et les risques physiques liés à l'augmentation des températures mondiales sont considérablement réduits.

Références : basé sur le scénario d'émissions nettes zéro de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Perspectives énergétiques canadiennes : zéro émissions nettes à l'horizon 2050 (équivalent du scénario Zéro émissions nettes à l'horizon 2050 de la Régie canadienne de l'énergie) et l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis. Sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) : SSP1-1.9.

- **Transition énergétique modérée** – Depuis 2023, les pays agissent conformément aux engagements qu'ils ont annoncés dans le cadre de l'Accord de Paris, mais les efforts ne sont pas suffisants pour limiter l'augmentation de la température mondiale à moins de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels d'ici 2100. Le Canada parvient à des émissions nettes nulles d'ici 2060, à une réduction de 30 % des émissions de GES d'ici 2030 et à une réduction de 80 % d'ici 2050 par rapport au niveau de référence de 2005. Certains États américains redoublent d'efforts en matière de décarbonisation, mais la transition nationale vers une économie à faible émission de carbone est retardée. Il existe des risques modérés de transition vers une économie à faible teneur en carbone et des risques physiques modérés au niveau régional au Canada et aux États-Unis en raison de l'augmentation modérée des températures mondiales.

Références : basé sur le scénario « Politiques annoncées » (2023) de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Perspectives énergétiques canadiennes : scénario Zéro émissions nettes à l'horizon 2060 et l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis. Sixième rapport d'évaluation du GIEC : SSP2-4.5.

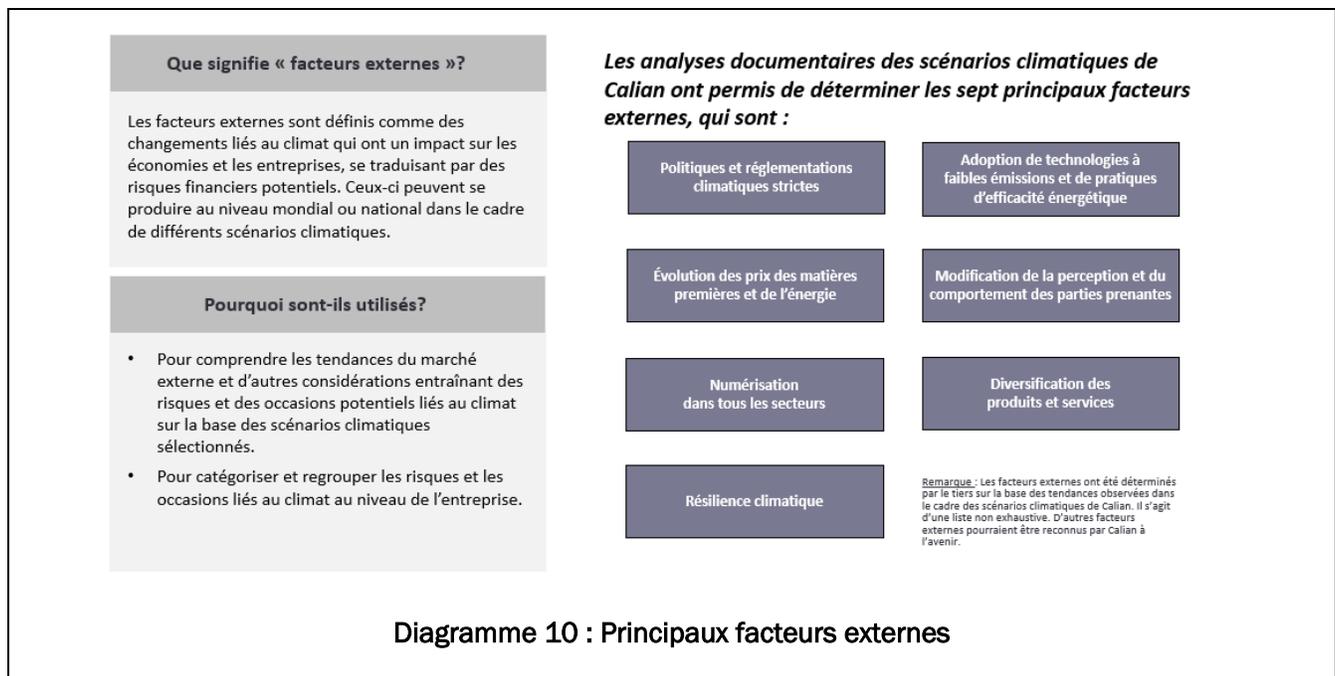
- **Transition énergétique faible** – Avec peu ou pas de contraintes mondiales sur les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les économies continuent à dépendre fortement des sources d'énergie traditionnelles non renouvelables, selon le principe du maintien du statu quo.

Au Canada et aux États-Unis, il n'y a pas de contraintes supplémentaires en matière de réduction des émissions de GES, si l'on exclut les politiques actuelles déjà en place depuis 2023. Par conséquent, les risques de transition vers une économie à faibles émissions de carbone sont faibles, mais les risques physiques liés au changement climatique sont élevés.

Références : basé sur le scénario « Politiques actuelles » de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Perspectives énergétiques canadiennes : scénario de référence (équivalent du scénario « Politiques actuelles » de la Régie canadienne de l'énergie) et l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis. Sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) : SSP5-8.5.

Facteurs externes

Les analyses documentaires des scénarios climatiques de Calian ont permis de déterminer sept facteurs externes clés et d'examiner un ensemble de risques et d'occasions de transition, comme le résument les diagrammes 10 et 11 ci-dessous.



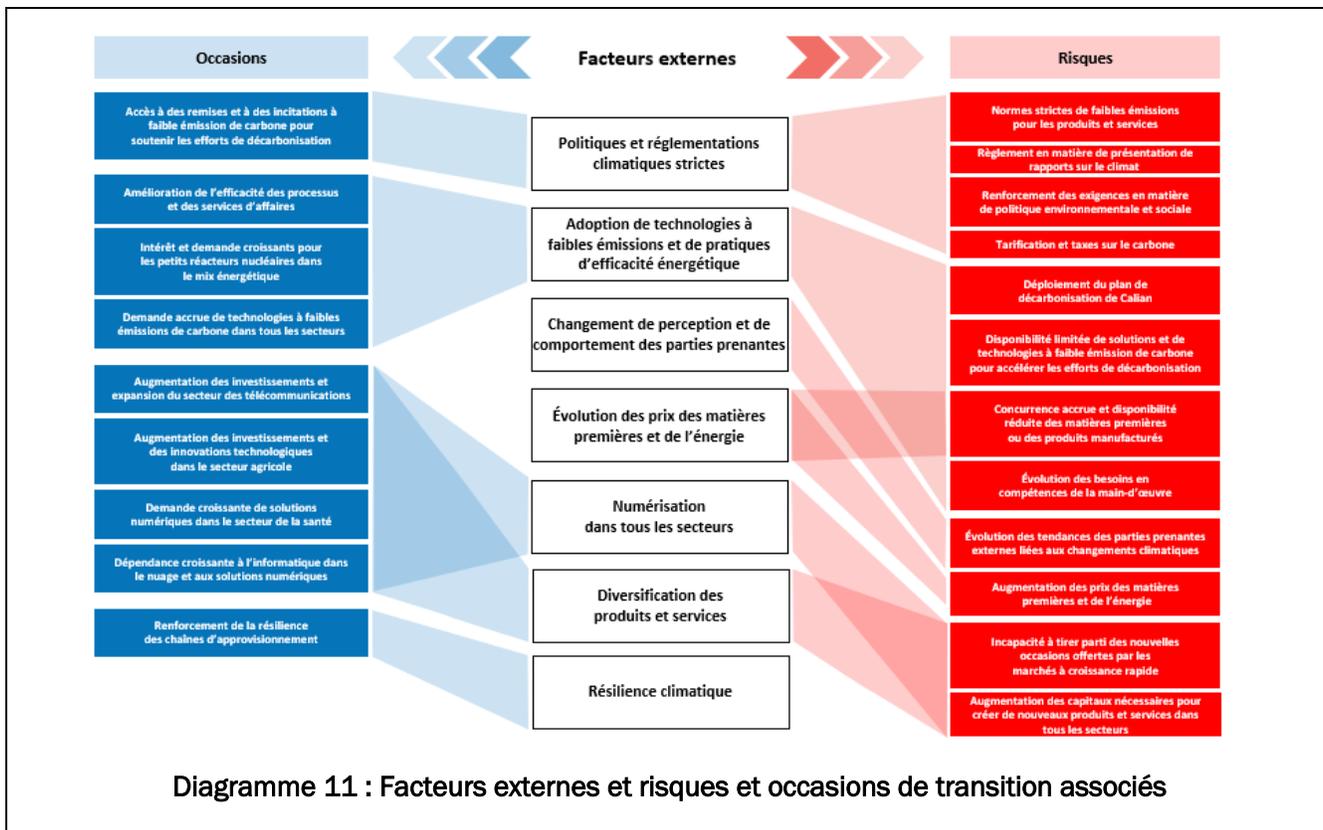


Diagramme 11 : Facteurs externes et risques et occasions de transition associés

Risques et occasions de transition

Les évaluations menées au niveau des segments d'exploitation ont permis de déterminer les risques et les occasions de transition dont la note est la plus élevée comme des priorités à prendre en compte à l'avenir.

Scénarios : TEE = Transition énergétique élevée (carbonneutralité) | 1,5 °C; TEM = Transition énergétique modérée | 2,4 °C; TEF = Transition énergétique faible (politiques actuelles) | > 4 °C

Risques de transition	2030			Occasions de transition	2030		
	TEE	TEM	TEF		TEE	TEM	TEF
1. Renforcement des exigences en matière de politique environnementale et sociale	Élevé	Élevé	Moderé	1. Amélioration de la résilience climatique des chaînes d'approvisionnement	Moderé	Moderé	Élevé
2. Incapacité à tirer parti des nouvelles occasions offertes par les marchés à croissance rapide	Élevé	Moderé	Faible	2. Demande accrue de solutions numériques et de cybersécurité	Élevé	Moderé	Faible
3. Produits et normes à plus faibles émissions tout au long de la chaîne d'approvisionnement ou de valeur	Élevé	Moderé	Faible	3. Demande accrue de technologies de pointe dans des secteurs clés afin de soutenir la transition énergétique et d'améliorer la production alimentaire	Élevé	Faible	Faible
4. Modification des exigences des parties prenantes externes (investisseurs et clients)	Élevé	Moderé	Faible	4. Augmentation de la demande de formation et de services en matière de gestion des urgences et des catastrophes	Moderé	Moderé	Élevé
5. Règlement en matière de présentation de rapports sur le climat	Élevé	Moderé	Moderé	5. Intérêt et demande croissants pour les petits réacteurs nucléaires dans le mix énergétique	Moderé	Faible	Faible
6. Respect des engagements de Calian en matière de carbonneutralité	Moderé	Moderé	Moderé	6. Réduction des coûts d'exploitation et amélioration de l'efficacité des processus et des services de l'entreprise	Moderé	Moderé	Faible
7. Tarification et taxes sur le carbone	Moderé	Moderé	Faible	7. Accès à des remises et à des incitations pour soutenir les efforts de décarbonisation	Moderé	Moderé	Faible
8. Disponibilité limitée de technologies à haut rendement énergétique et à faible teneur en carbone pour faire progresser les efforts de décarbonisation	Moderé	Faible	Faible	8. Demande accrue d'essais cliniques et de recherche	Faible	Faible	Faible
9. Augmentation des capitaux nécessaires pour créer de nouveaux produits et services dans tous les secteurs	Faible	Faible	Faible				
10. Évolution des besoins en compétences de la main-d'œuvre	Faible	Faible	Faible				
11. Augmentation de la concurrence et de la disponibilité des approvisionnements et des matières premières ou des produits manufacturés	Faible	Faible	Faible				
12. Augmentation des prix de l'énergie	Faible	Faible	Faible				

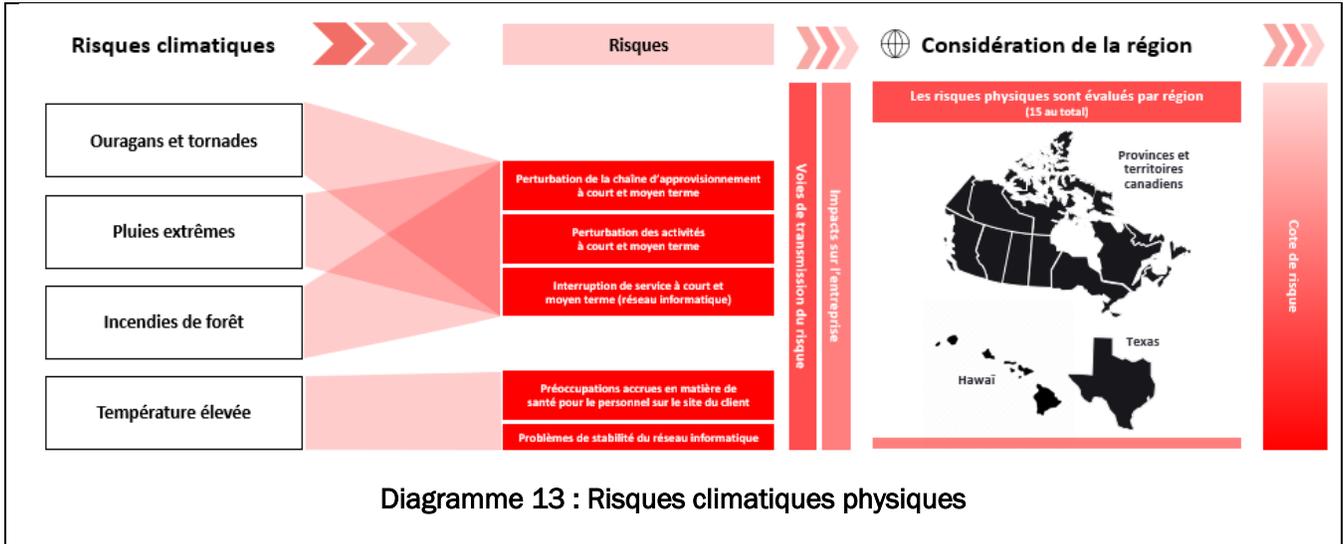
Les effets négatifs des risques liés à la transition climatique sont plus importants dans le scénario de transition énergétique élevée. Dans le même temps, les effets positifs des occasions varient d'un scénario à l'autre.

¹ La température fournie correspond à l'augmentation prévue de la température moyenne mondiale d'ici 2100 dans le cadre du scénario sélectionné.

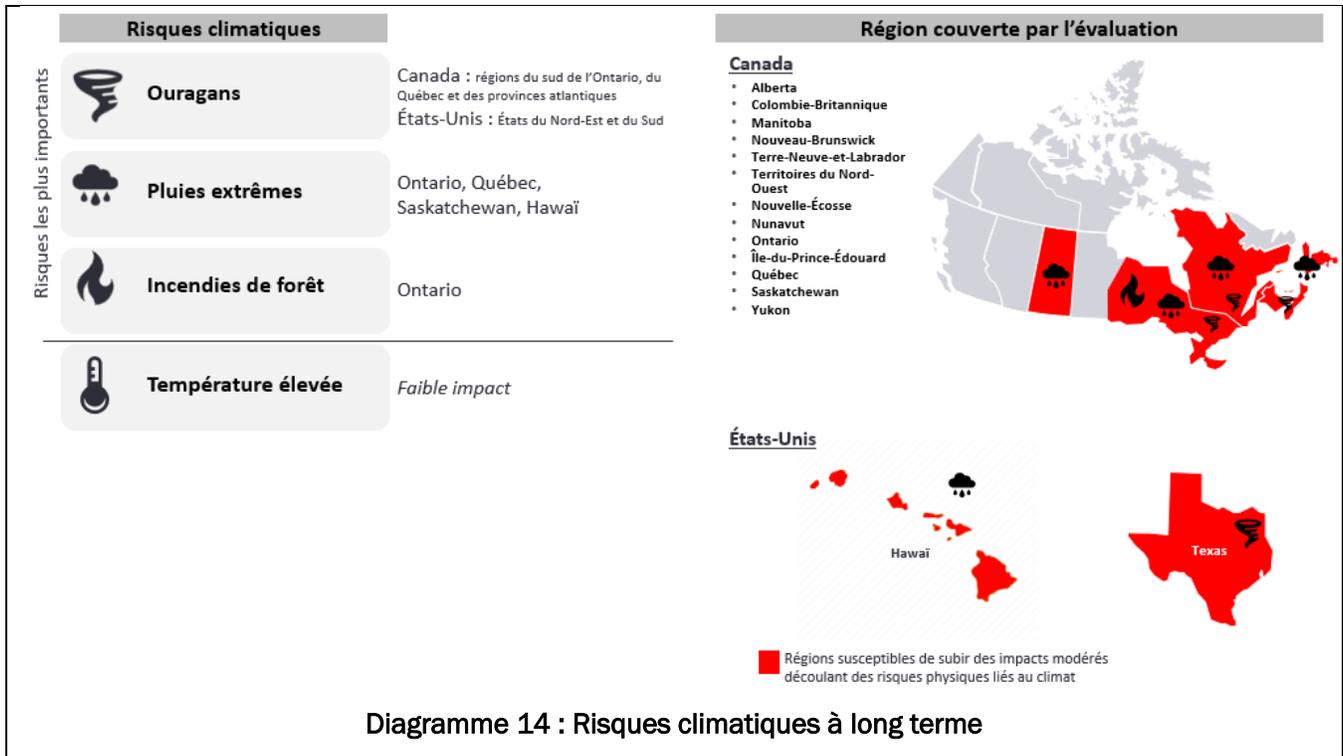
Diagramme 12 : Risques et occasions les mieux classés par segment d'exploitation

Risque physique

Un ensemble sélectionné de risques climatiques physiques et de risques associés a été pris en compte sur la base des schémas météorologiques des zones géographiques les plus importantes dans lesquelles Calian exerce ses activités, comme l'indique le diagramme 13 ci-dessous. Alors que Calian continue d'étendre sa présence en Europe, l'entreprise évaluera les risques physiques dans ces régions.



Il a été déterminé que les ouragans, les précipitations extrêmes et les incendies de forêt représentent les risques les plus importants pour les activités de Calian à long terme :



Processus d'évaluation des risques liés au climat

De mai à septembre 2024, Calian a procédé à une évaluation complète des risques et des occasions liés au climat dans l'ensemble de l'entreprise. Cette évaluation s'est basée sur trois scénarios climatiques projetés : transition énergétique élevée, modérée et faible. L'évaluation était de nature qualitative et s'appuyait sur des critères personnalisés pour évaluer l'impact potentiel sur l'entreprise.

Pour déterminer les risques physiques les plus importants pour l'entreprise, les éléments d'information suivants ont été pris en compte :

- Quinze territoires au Canada et aux États-Unis ont été sélectionnés pour évaluer l'exposition aux risques climatiques.
- Quatre risques climatiques ont été classés par ordre de priorité pour l'évaluation de l'exposition, sur la base de l'évaluation des risques de l'Amérique du Nord réalisée par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).
- Les impacts des risques ont été analysés pour la transition de l'année 2050.
- Les listes de risques et d'occasions sont issues du rapport 2023 de la TCFD de Calian et ont été affinées pour l'analyse des scénarios.
- Les points de repère pour l'analyse ont été déterminés à l'aide de scénarios internationaux avec des trajectoires d'émissions basées sur la science.
- Les impacts des risques et des occasions ont été analysés pour l'année 2030.

Résultats utiles à la prise de décision

- Détermination des principaux risques et occasions liés au climat dans l'ensemble de Calian

- Des résultats comparables sont générés dans tous les segments à l'aide d'un cadre d'évaluation cohérent
- Analyse fondamentale pour soutenir les analyses futures, plus granulaires, de l'impact financier des risques et des occasions importants (comme l'exigent les normes et réglementations en matière de présentation de rapports)
- Un cadre d'évaluation pratique qui peut être amélioré pour de futures évaluations, par exemple en le personnalisant pour qu'il réponde mieux aux besoins spécifiques de chaque segment d'exploitation

GR2. Décrire les processus de gestion des risques liés au climat mis en place par l'entreprise

Gestion des risques liés au climat

En 2024, sur la base des résultats de l'analyse des scénarios climatiques et de l'analyse des risques et des occasions liés au climat, les principaux risques de transition ont été déterminés. L'impact et la méthode de gestion sont présentés ci-dessous :

Risque de transition	Description des risques liés au climat	Impact	Méthode de gestion
Politique et législation	Amélioration de la réglementation en matière d'émissions et de présentation de rapports sur le climat	Augmentation des coûts pour se conformer aux obligations en matière de présentation de rapports (y compris les affectations d'équipes, la planification stratégique et opérationnelle, l'intégration des partenaires de la connaissance et des fournisseurs d'assurance tiers, etc.) Augmentation des sanctions financières en cas de non-respect des normes en matière de présentation de rapports	Allocation de ressources suffisantes L'équipe ESG et l'équipe des finances continuent de suivre l'évolution des normes et des pratiques exemplaires en matière de présentation de rapports
	Mandats et réglementation des produits et services existants	Augmentation des coûts liés à la recherche et au développement et à l'innovation Diminution des revenus en raison d'amendes potentielles	Les responsables des produits des secteurs d'activité surveillent l'évolution des réglementations afin de rester en conformité avec les réglementations gouvernementales Plans d'investissement en recherche et développement par secteur d'activité
	Renforcement des exigences en matière de politique environnementale et sociale (santé et sécurité, esclavage moderne, code de conduite des fournisseurs, etc.)	Augmentation des coûts pour se conformer aux nouvelles normes environnementales et sociales (y compris les affectations d'équipes, la planification stratégique et opérationnelle, etc.) Augmentation des sanctions financières en cas de non-respect des nouvelles normes	L'équipe ESG et l'équipe des finances suivent l'évolution des réglementations afin de rester en conformité avec les réglementations et exigences ESG des gouvernements et des clients
Marché	Incapacité à tirer parti des nouvelles occasions offertes par les marchés à croissance rapide	Diminution des revenus en raison de la perte de parts de marché et de contrats abandonnés	Analyse de marché pour anticiper les nouvelles occasions sur les marchés clés Plans d'investissement stratégiques

Réputation	Modification des exigences des parties prenantes externes (investisseurs et clients) liées au changement climatique	Diminution des revenus et des parts de marché Augmentation des coûts d'exploitation en raison d'un taux élevé de rotation du personnel et d'un faible taux de fidélisation	Rapports transparents sur l'inventaire des émissions de GES, les mesures et les objectifs Communication régulière de l'entreprise sur les activités liées à l'ESG et au climat, tant en interne qu'en externe Politiques environnementales, sociales et de gouvernance de l'entreprise
Risque physique	Description des risques liés au climat	Impact sur le segment d'exploitation	Méthode de gestion
Aigu	Pluies extrêmes <ul style="list-style-type: none"> • Ontario • Québec • Saskatchewan • Hawaï 	Diminution des revenus en raison de la baisse de la capacité de production Augmentation des coûts d'exploitation et des dommages aux biens	Élaborer et mettre à jour en permanence des plans de gestion des urgences et de continuité des activités pour faire face aux risques physiques Simulation et formation de l'équipe de direction pour garantir une réponse adéquate en cas d'événements liés au climat Évaluer les dépendances de la chaîne d'approvisionnement et élaborer des plans pour faire face à toute perturbation critique
	Incendies de forêt	Augmentation des primes d'assurance	
	Ouragans <ul style="list-style-type: none"> • Régions du sud de l'Ontario, du Québec et des provinces atlantiques • États-Unis (États du nord-est et du sud) 	Perte de données et réduction de l'accès aux TI	

Gestion des occasions liées au climat

Type d'occasion	Description des occasions liées au climat	Impact sur le segment d'exploitation	Méthode de gestion
Résilience	Amélioration de la résilience des chaînes d'approvisionnement	Réduction des coûts et des risques liés aux retards de livraison des produits et services des partenaires de la chaîne d'approvisionnement Augmentation de la valeur commerciale et des impacts sur la réputation grâce à l'implication des fournisseurs dans les efforts d'atténuation du changement climatique de Calian	S'engager avec les fournisseurs pour améliorer la résilience de la chaîne d'approvisionnement Donner la priorité à l'engagement avec les meilleurs fournisseurs
Produits et services	Demande accrue de solutions numériques et de cybersécurité	Augmentation des revenus provenant des secteurs de services nouveaux et actuels	Évaluer les tendances du cybermarché et les occasions liées aux services Calian en ce qui concerne l'adoption de solutions numériques, l'informatique en nuage et le recours au travail à distance Investir dans la recherche et le développement et l'expansion de l'entreprise pour faire progresser ces occasions
	Demande accrue de technologies de pointe liées aux satellites, à l'aérospatiale et à la défense <ul style="list-style-type: none"> Technologies agricoles Secteur des technologies de l'information et des communications - augmentation des investissements et de l'expansion pour soutenir la transition vers une énergie à faible teneur en carbone 	Augmentation des revenus provenant des secteurs de services nouveaux et actuels	Évaluer les tendances et les occasions du marché des technologies avancées pour soutenir les avancées technologiques dans le domaine des satellites, de l'aérospatiale et de la défense, ainsi que la surveillance et le suivi des données Investir dans la recherche et le développement et l'expansion de l'entreprise pour faire progresser ces occasions dans le cadre de plans de croissance stratégiques
	Augmentation de la demande de technologies avancées liées à l'agriculture	Augmentation des revenus provenant des secteurs de services nouveaux et actuels	Évaluer les tendances du marché des technologies avancées et les possibilités de soutenir l'industrie des technologies agricoles dans le domaine de la surveillance des aliments et du suivi des données Investir dans la recherche et le développement et l'expansion de l'entreprise pour faire progresser ces occasions dans le cadre de plans de croissance stratégiques
	Augmentation de la demande de technologies de pointe dans le secteur des technologies de l'information et des communications - augmentation des investissements et de l'expansion pour soutenir la transition vers une énergie à faible teneur en carbone	Augmentation des revenus provenant des secteurs de services nouveaux et actuels	Évaluer les tendances du marché des technologies avancées et améliorer les solutions numériques qui permettront à l'entreprise de se numériser et de s'électrifier davantage Investir dans la recherche et le développement et l'expansion de l'entreprise pour faire progresser ces occasions
	Augmentation de la demande de formation et de services en matière de gestion des urgences et des catastrophes	Augmentation des revenus provenant des secteurs de services nouveaux et actuels	Évaluer les tendances du marché et de l'industrie en matière de gestion et de réponse aux situations d'urgence et définir les occasions pour les segments d'activité de Calian liés à la planification des situations d'urgence Investir dans la recherche et le développement et l'expansion de l'entreprise pour faire progresser ces occasions

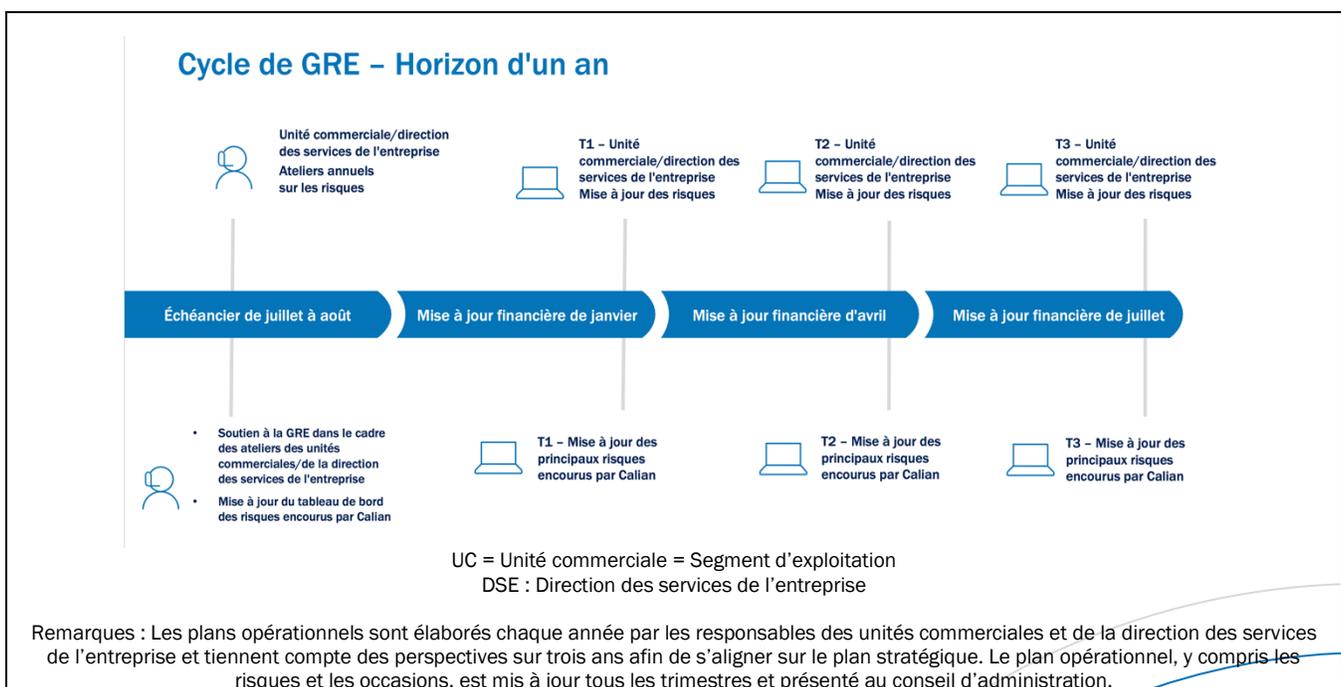
	Demande accrue d'autres formes de formation aux opérations militaires liées à la gestion des urgences et des catastrophes	Augmentation des revenus provenant des secteurs de services nouveaux et actuels	Évaluer les tendances en matière de gestion des urgences et d'intervention liées à la formation militaire Investir dans la recherche et le développement et l'expansion de l'entreprise pour faire progresser ces occasions
	Intérêt et demande croissants pour les petits réacteurs nucléaires dans le mix énergétique	Augmentation des revenus provenant des secteurs de services nouveaux et actuels	Évaluer les tendances de l'industrie nucléaire liées aux petits réacteurs nucléaires Investir dans la recherche et le développement et l'expansion de l'entreprise pour faire progresser ces occasions

GR3. Décrire comment les processus de détermination, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés à la gestion globale du risque de l'entreprise

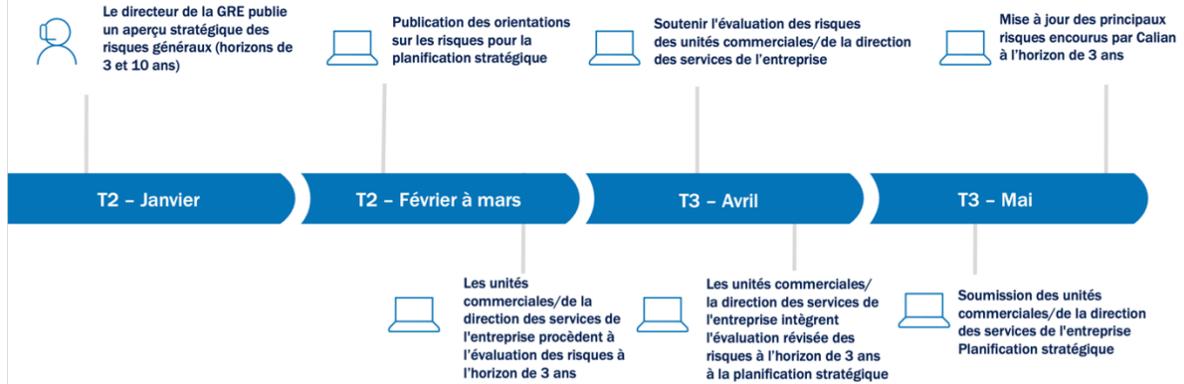
Au niveau de l'entreprise, Calian continue à faire évoluer ses processus de gestion des risques et la gestion des risques fait partie intégrante de la manière dont l'entreprise planifie et contrôle ses stratégies commerciales et ses résultats. Le risque opérationnel est géré par la mise en place d'une infrastructure et de contrôles efficaces. Les éléments clés de l'infrastructure sont un personnel qualifié et bien formé, des niveaux d'autorisation clairs et une technologie fiable. Les contrôles établis par des politiques et des procédures documentées comprennent l'examen régulier des contrôles internes par les employés internes ainsi que par les auditeurs de l'entreprise, la séparation des tâches, la gestion financière et l'établissement de rapports. En outre, l'entreprise dispose d'une couverture d'assurance et de plans d'urgence en cas de défaillance des systèmes ou d'événements catastrophiques.

Gestion du risque d'entreprise

L'équipe de direction et l'équipe de cadres supérieurs de Calian déterminent actuellement les risques sur la base d'horizons d'un an et de trois ans, comme illustré dans le graphique ci-dessous :



Cycle GRE – Plan stratégique à l'horizon de 3 ans



Remarques : Les plans stratégiques sont élaborés tous les trois ans et comprennent une évaluation des risques sur trois ans.

Diagramme 15 : Cycle d'un an et de trois ans de GRE

Le guide documenté du processus de GRE explique comment nous définissons les risques, l'impact et la probabilité de ces risques, ainsi que leur impact financier et stratégique.

L'équipe de GRE classe les risques en fonction des seuils de classification suivants :

- L'indice d'impact se concentre sur le niveau de risque et la portée de l'impact, si le risque se produit. Les niveaux de risque, le risque financier ainsi que la portée de l'impact sont définis comme indiqué dans le diagramme 16 : Indice d'impact et de probabilité. L'indice de probabilité se concentre sur le niveau de certitude du risque et sur le potentiel du risque s'il se produit.
- L'impact financier et stratégique sur l'entreprise est examiné et, le cas échéant, des ajustements sont apportés aux mesures d'atténuation existantes, comme le montre le diagramme 17 : Efficacité des mesures d'atténuation.

Classification des risques de Calian			
Indice de l'impact		Indices de probabilité	
Niveau	Valeur	Niveau	Valeur (au cours des 3 prochains années)
Catastrophique	Arrêt complet des opérations	Presque certain	Plus de 80 % de chances que cela se produise
Matériel	\$100M+	Probable	55 à 80 % de chances que cela se produise
Élevé	\$50M to \$100M	Possible	45 à 55 % de chances que cela se produise
Modéré	\$10M to \$50M	Peu probable	15 à 45 % de chances que cela se produise
Mineur	\$0 to \$10M	Très improbable	Moins de 15 % de chances que cela se produise

Diagramme 16 : Indice d'impact et de probabilité

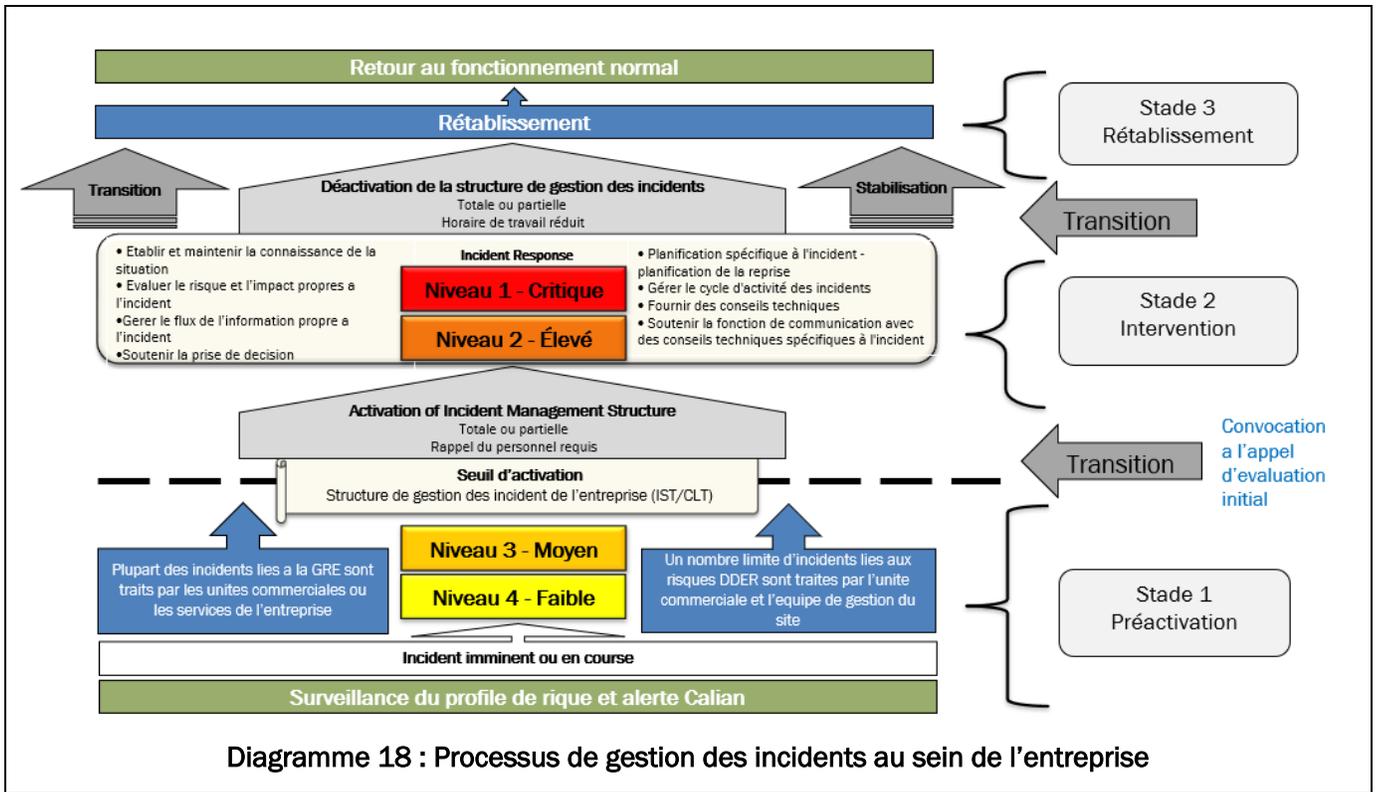
Classification des risques de Calian			
Tendance du risque		Efficacité des mesures d'atténuation	
Niveau	Description	Niveau	Description
	Tendance à la hausse du <u>risque</u> – le risque augmente en gravité et en probabilité	Pas efficace	Les mesures d'atténuation déployées n'ont pas réussi à réduire l'exposition au risque à un niveau acceptable
	Le risque est stable – Le risque ne s'aggrave pas ou ne diminue pas, la gravité et la probabilité restant stables	Assez efficace	Les mesures d'atténuation déployées ont eu un certain impact positif sur la réduction de l'exposition au risque, mais pas suffisamment.
	Le risque diminue – L'exposition au risque diminue à mesure que la gravité et la probabilité diminuent	Efficace	Les mesures d'atténuation déployées ont permis de maintenir l'exposition au risque ou de la ramener à un niveau acceptable
		Très efficace	Les mesures d'atténuation déployées ont considérablement réduit l'exposition au risque à un degré tel qu'il ne constitue plus une préoccupation

Diagramme 17 : Tendance des risques et efficacité des mesures d'atténuation

Processus de gestion des incidents au sein de l'entreprise

Calian dispose également d'un processus de gestion des incidents au niveau de l'entreprise, qui se déroule en trois étapes :

- Étape 1 – La préactivation est basée sur le niveau de gravité du risque, faible ou moyen. À ce stade, la plupart des incidents liés à la GRE sont traités par le segment d'exploitation ou la direction des services de l'entreprise.
- Étape 2 – La réponse est activée si le niveau de gravité du risque est élevé ou critique. Dans ce cas, une réunion d'évaluation est convoquée pour gérer le risque.
- Étape 3 – Le rétablissement a lieu une fois que le risque a été stabilisé et que les activités sont revenues à la normale, comme le montre le diagramme 18.



9. Mesures et objectifs

L'objectif de la présentation de l'information financière relative au climat sur les paramètres et les objectifs est de permettre aux utilisateurs des rapports financiers à usage général de comprendre le rendement d'une entité en fonction de ses risques et occasions liés au climat, y compris les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs que l'entité a fixés et des objectifs qu'elle est tenue d'atteindre en vertu d'une loi ou d'une réglementation.

MO1. Indiquer les paramètres utilisés par l'entreprise pour évaluer les risques et les occasions liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion du risque. MO3. Décrire les objectifs de l'entreprise pour gérer les risques et les occasions liés au climat ainsi que les résultats obtenus par rapport à ces objectifs

Calian continue de s'appuyer sur ses mesures et objectifs existants pour guider la mise en œuvre de son engagement à atteindre l'objectif de carboneutralité d'ici 2050, conformément aux exigences de l'étape du Défi carboneutre. Comme indiqué au point S2, Calian s'efforce d'élaborer un modèle opérationnel ESG plus solide, notamment en améliorant la collecte de données afin de renforcer la capacité de l'entreprise à déterminer et à mesurer les émissions, en collaborant avec ses fournisseurs et ses clients et en explorant de nouvelles façons d'utiliser l'analyse et l'automatisation pour améliorer la prise de décision ainsi que la transparence. L'équipe ESG de l'entreprise et les comités ESG des secteurs d'activité élaborent des plans d'action pour traiter les risques et les occasions liés au climat les plus importants, en se concentrant sur l'établissement d'objectifs liés à la catégorie de la chaîne de valeur la plus importante de l'entreprise, à savoir les biens et services achetés, qui représentent plus de 93 % des émissions de portée 3 de Calian.

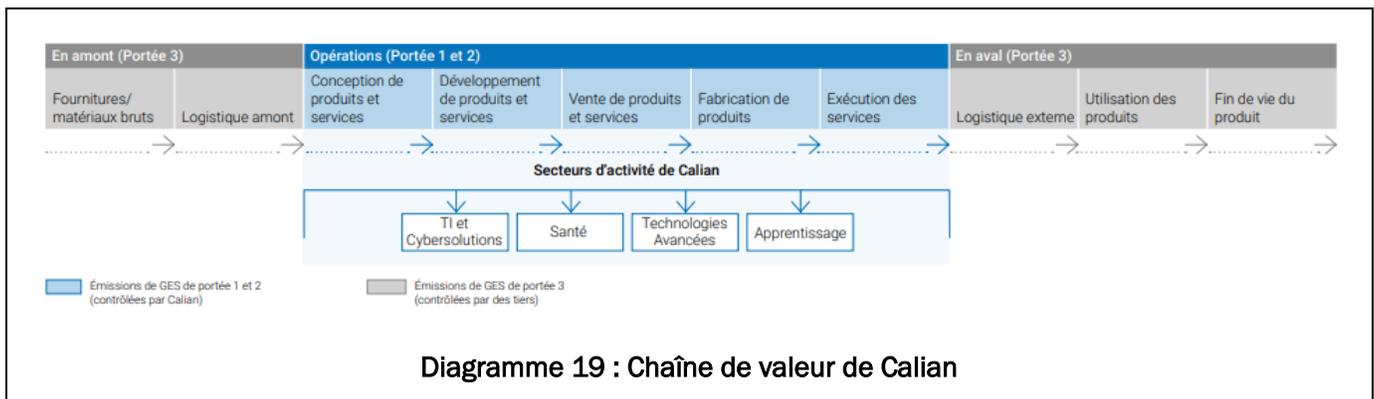
MO2. Présenter l'information sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1, 2 et, le cas échéant, 3, ainsi que les risques qui y sont liés

En 2022, Calian a retenu les services d'un tiers indépendant pour soutenir l'élaboration d'un inventaire des émissions de GES pour les émissions de portée 1 et 2 et analyser les émissions de portée 3. Pour faciliter la rédaction de son premier rapport ESG, l'entreprise a choisi d'utiliser les données sur les sources d'émissions de GES des sites de Calian pour la période de référence allant du 1^{er} octobre 2021 au 31 mars 2022. La méthode de calcul était conforme aux lignes directrices de la norme GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard pour les émissions de portée 1 et 2. L'entreprise s'est appuyée sur le protocole de GES pour déterminer les critères d'émission pertinents de portée 3 en amont et en aval.

Pour l'analyse des émissions de portée 3, la norme Corporate Value Chain (scope 3) Accounting and Reporting Standard a été utilisée pour les calculs à l'aide de Quantis. Les facteurs d'émission pour les biens et services achetés de portée 3 au cours de la période du 1^{er} avril 2022 au 30 septembre 2022 ont été calculés à l'aide des facteurs de l'EPA des États-Unis. Afin d'estimer avec précision les émissions globales de portée 3 de l'entreprise, il a été décidé de doubler les émissions de portée 3 de la première moitié de

2022, car les biens et services achetés sont ceux qui contribuent le plus aux émissions, et ce, à hauteur de 86 %.

En 2024, Calian a poursuivi son approche de calcul de la portée 3 sur la base de la méthodologie établie en 2023, à savoir en utilisant les codes du SCIAN et en obtenant les facteurs d'émission respectifs sur le site Web de l'EPA des États-Unis. On notera en particulier l'inclusion de deux des récentes acquisitions de Calian dans les calculs pour les portées 1, 2 et 3 : Decisive, une entreprise qui fournit des services d'infrastructure informatique et de cybersécurité, qui a été acquise en décembre 2023, et Mabway, une entreprise qui fournit des solutions de formation et de main-d'œuvre pour les secteurs de la défense, maritime et ferroviaire, qui a été acquise en mai 2024.



Inventaire des émissions

En 2023, Calian a achevé son inventaire annuel des émissions de 2022 et continuera à produire des rapports annuels, notamment en déterminant les plus grandes occasions de réduction des émissions de carbone de l'entreprise. Calian établira et affMeta ses principaux indicateurs et objectifs, tout en réalisant l'exercice d'analyse des scénarios.

Émissions de gaz à effet de serre Exercice de Calian du 1 ^{er} octobre au 30 septembre	E2022	E2023 (base de référence)	E2024
Émissions directes de portée 1			
Émissions de portée 1 (t CO ₂ e)	445	463	245
Chiffre d'intensité des émissions de portée 1*	0,00000076	0,00000070	0,00000033
Émissions indirectes de portée 2			
Émissions de portée 2 basées sur la localisation (t CO ₂ e)	2 895	3956	5059
Chiffre d'intensité des émissions de portée 2*	0,0000497	0,00000601	0,00000678
Total des émissions de portée 1 et 2	3 340	4 419	5 304
Investissements de portée 3 (tCO ₂ e)**			
Total des émissions de portée 3	88 619***	59 389	72 809

* En 2023, Calian a choisi de se convertir au calcul de l'intensité des émissions du Climate Disclosure Project (CDP) : tCO₂e /\$rév. Ainsi, le chiffre de 2022 a été mis à jour pour permettre une comparaison cohérente d'une année sur l'autre.

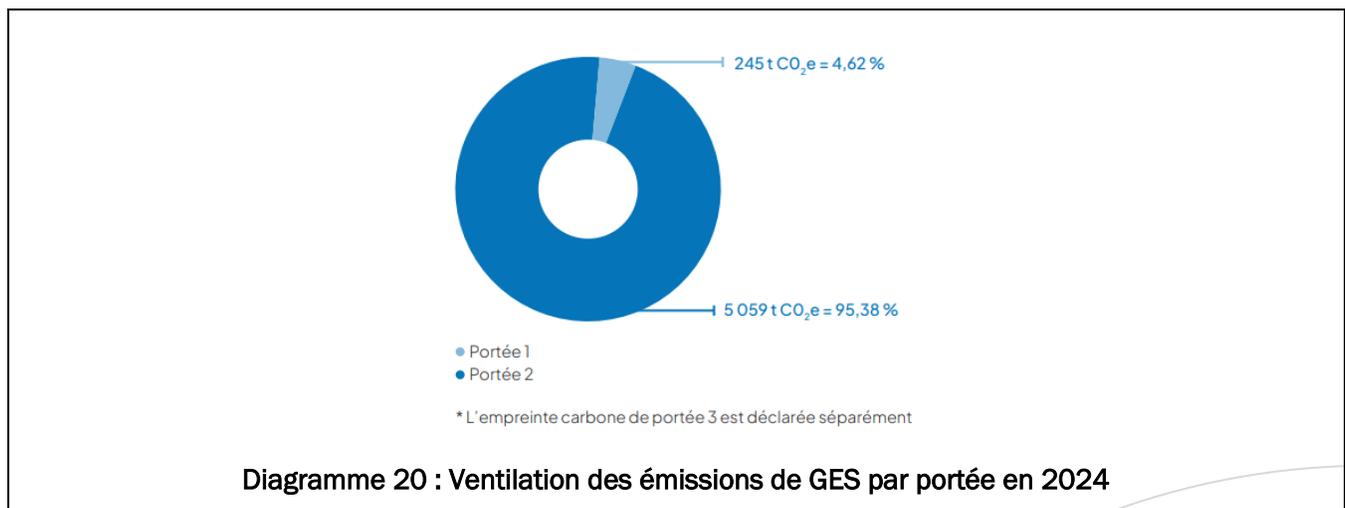
** Pour les besoins du rapport de la TCFD, Calian a supposé un état stable des autres émissions de portée 3 entre le premier semestre de 2022 et le deuxième semestre de 2022 et a donc doublé les chiffres calculés au premier semestre de 2022 pour les estimer pour l'exercice 2022.

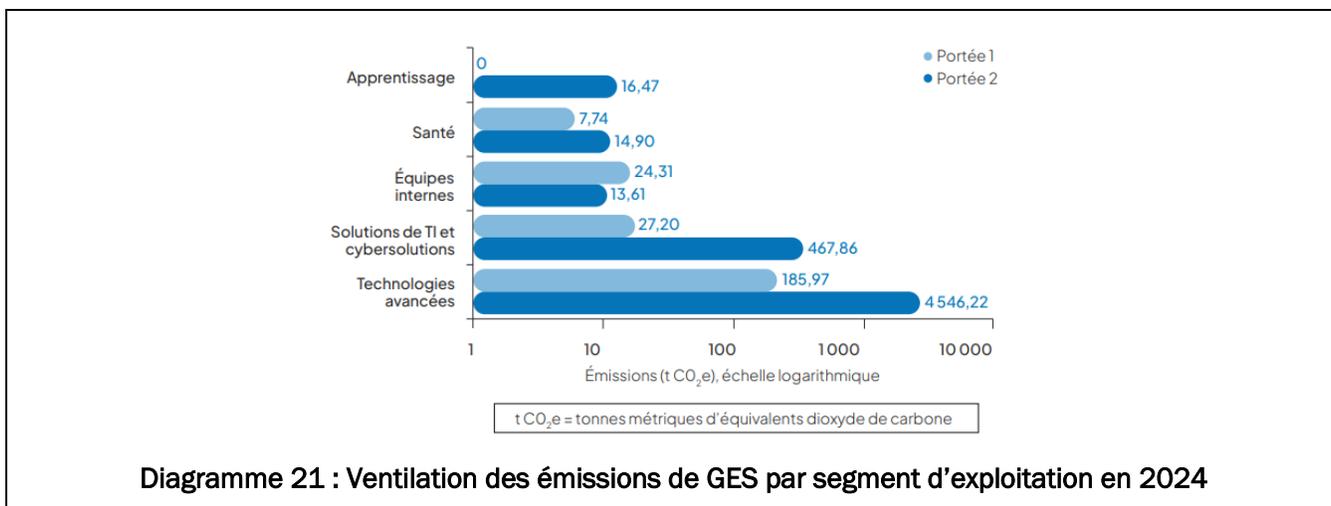
*** L'outil Quantis a été utilisé pour calculer tous les éléments de la portée 3 au premier semestre de 2022, y compris les émissions liées à l'achat de biens et de services. À partir du deuxième semestre de 2022, Calian n'a calculé que l'élément « biens et services achetés » des émissions de portée 3, étant donné qu'il a été déterminé qu'il s'agissait de l'élément le plus important (plus de 90 %) de ses émissions totales pour la portée 3. En outre, la méthodologie utilisée pour les biens et services achetés repose sur l'utilisation des facteurs d'émission par codes du SCIAN obtenus à partir de la base de données de l'EPA des États-Unis. À des fins de comparaison, les émissions de portée 3 de l'exercice 2022 ont été recalculées en utilisant la méthode des codes du SCIAN, ce qui a entraîné une réduction de 95 322 t CO₂e à 88 619 t CO₂e.

En 2024, Calian a continué à utiliser la même méthodologie que celle adoptée en 2023, à savoir l'utilisation des codes du SCIAN et des facteurs d'émission correspondants, tels qu'ils sont obtenus à partir de la base de données de l'EPA des États-Unis. L'augmentation des émissions de portée 3 peut être directement attribuée à l'acquisition de Decisive en décembre 2023 et de Mabway en mai 2024, qui sont toutes deux des ajouts nets au cours de l'exercice 2024. Étant donné que les facteurs d'émission obtenus auprès de l'EPA sont basés sur la valeur du dollar américain en 2021, Calian a décidé d'utiliser un taux d'inflation cumulé de 16 % pour ajuster les facteurs en fonction de la valeur du dollar américain en 2024 (tels qu'ils ont été obtenus auprès du Bureau des statistiques du travail des États-Unis).

Les émissions de portée 3 pour l'exercice 2024 comprennent également une petite partie des émissions liées aux biens d'équipement, à la logistique en amont et aux voyages d'affaires pour les entités dont les données étaient facilement disponibles. Toutefois, ces émissions sont négligeables par rapport aux émissions de portée 3 attribuables aux biens et services achetés.

Analyse des données de l'inventaire des émissions pour l'exercice 2024





Portée 1 : la combustion de source fixe provient principalement de l'utilisation du gaz naturel et constitue la totalité des émissions de portée 1, cette dernière représentant 4,62 % des émissions directes totales de Calian.

Portée 2 : l'électricité achetée constitue la totalité des émissions, la portée 2 représentant 95,38 % des émissions totales de Calian pour les portées 1 et 2. La majorité de la consommation d'électricité se fait dans les installations de la Saskatchewan, où se déroule la plus grande partie de la fabrication.

Segments d'exploitation : les technologies avancées représentent 89,21 % des émissions totales de Calian (portée 1 et 2). Ces résultats étaient attendus en raison des activités de fabrication et du plus grand nombre d'installations par rapport à la superficie totale de Calian associées aux technologies avancées.

L'analyse des émissions de portée 3 a informé Calian que les émissions les plus importantes de l'entreprise provenaient des biens et services achetés (portée 1) dans tous les segments. En 2024, Calian continuera à affiner son estimation des émissions de portée 3, en mettant l'accent sur les biens et services achetés, afin de déterminer comment les réduire et de mieux exploiter les occasions de travailler avec les parties prenantes de sa chaîne de valeur. Calian a également inclus d'autres catégories, telles que les biens d'équipement, la logistique en amont et les voyages d'affaires, dans la portée 3 pour 2024, en fonction de la disponibilité des données.

Il est à noter que Calian ne produit pas d'émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx), de composés organiques volatils, de polluants atmosphériques dangereux et de particules.

MO3. Décrire les objectifs de l'entreprise pour gérer les risques et les occasions liés au climat ainsi que les résultats obtenus par rapport à ces objectifs

Calian s'est engagé à respecter le Défi carboneutre canadien qui encourage les entreprises à élaborer et à mettre en œuvre des plans crédibles et efficaces pour faire passer leurs installations et leurs activités à des

émissions nettes nulles d'ici 2050. Conformément à l'exigence de l'étape 1, Calian a élaboré la feuille de route de la TCFD indiquée dans le diagramme 2.

L'équipe ESG de l'entreprise et les comités ESG des secteurs d'activité élaborent des plans d'action pour traiter les risques et les occasions les plus importants liés au climat, y compris des objectifs spécifiques de réduction des émissions en valeur absolue alignés sur les critères du niveau bronze de la certification Défi carboneutre :

Pour les portées 1 et 2 :

- Réduction des émissions de 16 % d'ici 2030
- Réduction des émissions de 58 % d'ici 2040
- Carboneutralité d'ici 2050

Pour la portée 3 :

- Réduction des émissions de 16 % d'ici 2030
- Réduction des émissions de 58 % d'ici 2040
- Carboneutralité d'ici 2050

Afin de réduire les émissions de l'entreprise, Calian se concentrera dans un premier temps sur l'établissement d'objectifs liés aux biens et services achetés, qui constituent la plus grande catégorie de la chaîne de valeur avec plus de 89 % des émissions de portée 3 de Calian.

10. Conclusion

Alors que Calian poursuit son chemin vers la carboneutralité, l'entreprise reconnaît qu'elle devra s'adapter aux changements et aux développements mondiaux liés à l'action climatique. Calian reconnaît que le parcours ESG de l'entreprise est un parcours continu et s'engage à intégrer les meilleures pratiques dans l'entreprise. Les progrès réalisés à ce jour témoignent de l'engagement de Calian à créer un avenir durable.

En tant que participante de niveau bronze au Défi carboneutre, Calian s'est engagée à atteindre son ambition de carboneutralité par les moyens suivants :

- Poursuivre l'évaluation des objectifs et établir des plans d'action pour l'entreprise et les segments d'exploitation individuels en ce qui concerne les risques, les occasions et les exigences des clients les plus importants et lorsque les données sont disponibles pour le faire
- Poursuivre l'évaluation du modèle opérationnel ESG, de la couverture des données et des méthodologies qui s'appliquent aux priorités des segments d'exploitation de l'entreprise
- Divulguer les progrès accomplis par l'entreprise dans la réalisation des objectifs de carboneutralité
- Rendre compte de manière transparente de l'amélioration continue de l'approche et des performances de l'entreprise

En 2025, Calian donnera la priorité à la mise en œuvre d'actions liées aux trois domaines d'action se rapportant au climat qui sont apparus comme des priorités absolues dans les quatre segments d'exploitation. Celles-ci comprennent :

- Procéder à une analyse approfondie de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise
- Établir et améliorer le modèle opérationnel ESG
- Mettre en correspondance les exigences ESG des clients et les tendances du marché et adapter les plans en conséquence

L'entreprise est impatiente de faire état des progrès accomplis par Calian dans la réalisation des objectifs intermédiaires en vue de parvenir à une carboneutralité d'ici 2025.